

+

+

L'UNION EUROPEENNE ET LES MASSACRES EN ALGERIE^A

A. Aroua

1. Introduction	758
2. Les déclarations de l'UE sur l'Algérie en 1997-1998	760
3. La coopération de l'UE avec le régime algérien	762
3.1. La coopération sécuritaire	762
3.1.1. Le forum méditerranéen	763
3.1.2. La conférence euro-méditerranéenne	765
3.1.3. La conférence des ministres de l'Intérieur	766
3.2. L'accord d'association	767
4. Réactions de quelques Etats de l'UE	768
4.1. L'Allemagne	768
4.2. L'Autriche	769
4.3. L'Espagne	770
4.4. La France	772
4.5. L'Italie	773
4.6. Le Luxembourg	774
4.7. Le Royaume-Uni	775
5. Ahmed Attaf au Parlement Européen	776
6. La visite de la troïka européenne	778
7. La mission de la délégation parlementaire	786
8. Conclusion	790
Annexe : Rapports de Daniel Cohn-Bendit et de André Soulier	792

^A Dans sa recherche documentaire, l'auteur a utilisé en partie des informations rassemblées dans le document *Troubles : Lettre de la Commission Socialiste de Solidarité Internationale*, CSSI, diffusée à Genève sur le site internet : www.multimedia.com. L'auteur adresse ses remerciements au collectif qui a élaboré cette base de données riche et bien organisée.

+

+

+

+

758

International Responses

Qu'importe si cent mille coups de fusil partent en Afrique ! L'Europe ne les entend pas !¹

Louis- Philippe, roi de France, 1835

Attendez-vous qu'il y ait deux cent mille morts avant de mettre en cause le gouvernement algérien ?²

Robert Ménard, directeur de Reporters sans frontières à l'adresse du
Parlement européen

[Il est peu probable que les Quinze puissent intervenir utilement en Algérie], sinon pour distribuer des pansements...³

Un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay

1. Introduction

Un peu moins de deux semaines après la déclaration du Secrétaire général de l'ONU au sujet des massacres en Algérie, la présidence de l'Union européenne, qui était assurée à l'époque par le Luxembourg, a exprimé le 12 septembre 1997 'sa condamnation sans faille de tous les actes de terrorisme et de violence aveugle [en Algérie].⁴ Dans le même communiqué, la présidence de l'Union a aussi présenté ses encouragements au 'processus de réforme politique et économique' en Algérie et a formulé son espoir que 'les élections municipales prévues le 23 octobre contribueront à l'édification d'une société démocratique et non-violente.'

Le 7 janvier 1998, la Commission européenne a rappelé les 'offres de l'Union européenne et de l'ONU pour élucider différents faits [liés aux massacres en Algérie]' et pour 'esquisser une solution [au problème des droits de l'homme en Algérie]'. La Commission préconisait notamment l'envoi d'une mission internationale d'enquête chargée de déterminer les responsabilités dans les massacres, en tenant à préciser qu'il n'est pas question d'ingérence dans les affaires intérieures, mais d'assistance.⁵

Vers la mi-mars 1998, alors que le monde diplomatique était en effervescence au sujet du dossier algérien des droits de l'homme et au moment où ce

+

+

+

+

dossier, qui avait pris de l'importance à cause de la vague de massacres qu'avait connue l'Algérie en janvier 1998, constituait un point central dans les débats de la Commission des droits de l'homme de l'ONU qui siégeait en sa 54^{ème} session, une délégation de parlementaires algériens sillonnait l'Occident. Elle visitait notamment plusieurs capitales européennes, dont Bruxelles le 16 mars 1998. Pierre Lefevre, président du groupe de l'union interparlementaire, a déclaré à cette occasion que 'l'Algérie est une démocratie qui se construit et un Etat de droit qui se fait.'⁶

En analysant le discours des responsables législatifs et exécutifs de l'Union^B, on relève souvent des incohérences dans (et entre) les déclarations. La position européenne à l'égard du drame algérien dépend du *moment* et de l'*endroit* où elle est exprimée.

Ces incohérences qui ont paralysé l'Union européenne et l'ont empêché de prendre les mesures effectives nécessaires pour secourir les populations algériennes ne sont pas spécifiques au problème algérien, car jusqu'à l'heure actuelle l'Union européenne a échoué à dégager une politique étrangère commune.

Ce qui a aggravé cet état des choses dans le cas algérien est que la politique algérienne de l'Union européenne est façonnée par un petit nombre de

^B Ce texte porte sur la réaction de l'Union européenne et ne considère donc pas les pays européens qui ne font pas partie de cet espace. Il est à noter cependant que les positions de l'Union européenne sont en général partagées par le reste des pays d'Europe. Lors d'un débat sur l'Algérie, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a affirmé par exemple le 29 janvier 1998 son soutien aux initiatives de l'Union européenne pour aider l'Algérie à sortir de la crise (Reuters, AFP, 29 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*).

Concernant la Suisse, il est à noter la position du Conseil fédéral exprimée dans sa réponse au mois de janvier 1998 dans sa réponse aux questions de M. Dardel, membre du Conseil national (parlement suisse), au sujet des 'crimes contre l'humanité en Algérie', dont voici des extraits :

'L'Algérie s'oppose catégoriquement à la venue d'une commission internationale d'enquête sur son territoire, ainsi qu'à la nomination d'un Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme (CDH) de l'ONU sur ce pays. Cette opposition a été confirmée à la fin de la session annuelle de la CDH tenue récemment à Genève (du 16 mars au 24 avril 1998). Contrairement à ce que les autorités algériennes avaient laissé entendre fin janvier au Département fédéral des Affaires étrangères, elles ont également refusé de coopérer avec d'autres organes de la Commission. Cette attitude négative a poussé l'Union européenne et le Canada à faire en commission une déclaration regrettant le refus des autorités algériennes. La Suisse s'est jointe à la déclaration faite par le Canada. [...]

Il est vraisemblable que parmi les atrocités commises en Algérie, des crimes contre l'humanité ont été perpétrés. C'est toutefois à une autorité judiciaire qu'il appartiendrait d'en juger. Dans la mesure où les tribunaux algériens ne se prononceraient pas, la question de la création d'un tribunal international peut se poser. On relèvera à cet égard que les travaux entamés il y a plusieurs années en vue d'établir une juridiction pénale internationale à caractère permanent sont sur le point d'aboutir. En effet, une Conférence diplomatique chargée d'adopter une convention portant création d'une Cour Criminelle Internationale se réunira à Rome du 15 juin au 17 juillet de cette année. Si ces travaux auxquels la Suisse participe activement, devaient ne pas aboutir dans les délais prévus, il appartiendrait au Conseil de sécurité, s'il l'estime nécessaire, de se prononcer sur l'opportunité de créer un tribunal ad hoc, dans le cadre des conditions posées par le chapitre VII de la Charte des Nations unies.' (Document 'Conseil national suisse, no. 98.1002 Question ordinaire de Dardel, Crimes contre l'humanité en Algérie', Berne, approuvé par le Conseil fédéral le 27 mai 1998).

+

+

+

+

760

International Responses

pays européens, principalement la France, comme il sera précisé plus loin^C, et l'Espagne, avant d'être proposée (souvent imposée) aux différentes instances de l'Union^D.

Le but de la présente contribution est de mettre en évidence quelques aspects de la réaction de l'Union européenne aux massacres qui ont endeuillé le peuple algérien. La section 2 présente les déclarations officielles de l'UE sur l'Algérie durant les années 1997 et 1998. La section 3 évoque le sujet de la coopération euro-algérienne, qui a été la plus efficace dans le domaine sécuritaire. La section 4 présente quant à elle un échantillon de prises de position dans quelques pays de l'Union européenne. Les trois dernières sections portent sur les principales réactions de l'exécutif et du législatif de l'Union européenne aux massacres en Algérie : l'audition du ministre algérien des Affaires étrangères par la Commission des affaires étrangères du Parlement européen (section 5), la visite de la troïka européenne à Alger (section 6) et la mission de la délégation parlementaire européenne (section 7). La section 8 présente une conclusion de ce travail.

2. Les déclarations de l'UE sur l'Algérie en 1997-1998

En consultant les éditions du *Bulletin de l'Union européenne* pour les années 1997 et 1998 on constate que la question algérienne est évoquée sept fois. Il s'agit de :

(1) La déclaration issue de la présidence de l'Union européenne le 10 juin 1997 exprimant la satisfaction de l'UE au sujet de la tenue des élections législatives en Algérie le 5 juin 1997, 'qui ont permis à l'électorat algérien de se prononcer dans l'ordre et dans de bonnes conditions de sécurité.'⁷

(2) La déclaration de la présidence de l'Union européenne sur la situation en Algérie, rendue publique le 12 septembre 1997 et dont le texte est le suivant :

L'Union européenne est profondément choquée par la vague d'assassinats et les autres atrocités qui ensanglantent l'Algérie. Elle exprime ses condoléances aux victimes et à leurs proches. L'Union européenne réaffirme sa condamnation sans réserve de tout acte terroriste et de violence aveugle.⁸

(3) La résolution du Parlement européen sur la situation politique en Algérie, adoptée le 18 septembre :

^C Voir l'article *Eléments de politique algérienne de la France* dans la partie IV du présent ouvrage.

^D Il est évident que sur certains aspects comme la chasse aux islamistes sur le territoire européen, la France n'a pas obtenu l'adhésion de tous ses partenaires de l'Union à ses méthodes expéditives. En Algérie le journal *Liberté* a estimé que « si les *Quinze* pouvaient adopter une politique commune en matière de lutte anti-islamiste calquée sur celle de Paris, le dialogue entre Alger et l'Union européenne s'annoncerait sous les meilleures auspices. » (cité dans *Le Monde* du 6 mars 1997).

+

+

+

+

L'UE et les Massacres

761

Exprimant sa solidarité avec le peuple algérien, le Parlement condamne les attaques terroristes et les massacres perpétrés récemment contre la population civile d'Algérie. Il invite les responsables politiques et religieux à s'engager à tout mettre en oeuvre afin que soit mis un terme à la violence et appelle le gouvernement algérien à approfondir le dialogue avec toutes les forces politiques et les composantes démocratiques qui rejettent le recours à la violence, afin de permettre le rétablissement de l'État de droit et le respect des droits de l'homme. Enfin, il demande que soit constituée une délégation ad hoc afin que soit engagé le dialogue avec le nouveau parlement algérien et invite les États membres de l'Union européenne à ne pas rapatrier les citoyens algériens résidant sur leur territoire dont la sécurité serait menacée en cas de retour forcé en Algérie.⁹

(4) La déclaration faite le 26 janvier 1998 par le Conseil 'Affaires étrangères' de l'UE qui se félicitait de la visite effectuée par la 'troïka' européenne les 19 et 20 janvier 1998 (voir section 6 de cet article).

(5) La déclaration issue de la présidence de l'Union européenne le 8 juillet 1998 qui se félicitait de la création du 'panel' onusien :

L'Union européenne se félicite de la création, par le secrétaire général des Nations unies, d'un groupe de personnalités éminentes qui se rendra en Algérie dans un proche avenir à l'invitation du gouvernement algérien.

L'Union européenne se félicite de cette initiative et de la volonté manifestée par le gouvernement algérien d'appuyer pleinement les travaux de cette mission de haut niveau ainsi que de l'esprit d'ouverture dont il a ainsi fait preuve. Il s'agit d'une étape importante pour la démocratie algérienne; une plus grande transparence fait partie du processus démocratique auquel l'Algérie s'est déjà déclarée attachée.

Ayant exprimé à plusieurs occasions la grave préoccupation que lui inspire la situation en Algérie, l'Union européenne espère que la mission du groupe contribuera à une meilleure compréhension de la situation complexe qui règne dans ce pays et qu'elle répondra au besoin d'information de la communauté internationale.

L'Union européenne a maintes fois condamné sans réserve les actes de terrorisme que subit depuis si longtemps le peuple algérien. L'Union européenne attache une grande importance à un dialogue politique avec l'Algérie et continue d'appuyer les efforts que déploie le gouvernement pour consolider davantage la démocratie dans le pays et pour protéger les citoyens algériens du terrorisme, dans le respect de l'État de droit et des droits de l'homme.

L'Union européenne exprime donc l'espoir que la visite du groupe de personnalités éminentes sera fructueuse et qu'elle permettra de renforcer la coopération entre le gouvernement et le peuple algériens, d'une part, et la communauté internationale, d'autre part, dans le cadre des efforts visant à améliorer la situation dans le pays.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, le pays associé Chypre et les pays de l'AELE, membres de l'Espace économique européen, se rallient à cette déclaration.¹⁰

(6) La déclaration de la présidence de l'Union européenne sur le rapport établi par le 'panel' onusien concernant la situation en Algérie, rendue publique le 22 septembre :

+

+

+

+

L'Union européenne prend acte avec satisfaction du rapport détaillé établi par le groupe de personnalités éminentes créé par les Nations unies, dans lequel ce dernier a rassemblé des informations sur la situation en Algérie afin que la communauté internationale puisse se faire une image plus claire de cette situation.

L'Union européenne considère que la visite du groupe créé par les Nations unies représente une étape importante dans le dialogue entre la communauté internationale et l'Algérie. Elle espère que ce rapport sera utile au gouvernement algérien dans les efforts qu'il déploie pour développer l'État de droit et renforcer le processus démocratique ainsi que les réformes, auxquels l'Algérie est attachée.

L'Union européenne examinera attentivement ce rapport et tiendra compte de ses conclusions pour la coopération future entre l'Union européenne et l'Algérie. L'Union européenne espère en outre que, dans le cadre de sa coopération avec la communauté internationale, l'Algérie appliquera les mécanismes des Nations unies relatifs aux droits de l'homme. L'Union européenne estime qu'il est indispensable de consolider le pluralisme démocratique et de renforcer la composante civile du gouvernement, ce qui est désormais réalisable.

Dans ce contexte, l'Union européenne condamne une nouvelle fois catégoriquement le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et continue de soutenir les efforts déployés par le gouvernement algérien pour consolider la démocratie et protéger les citoyens algériens contre le terrorisme. L'Union européenne réitère son attachement au dialogue politique avec l'Algérie.¹¹

(7) La résolution sur la liberté d'expression adoptée par le Parlement européen le 19 novembre 1998, exprimant son inquiétude au sujet des difficultés que rencontrait en Algérie la presse francophone.¹²

3. La coopération de l'UE avec le régime algérien

3.1. La coopération sécuritaire

La coopération sécuritaire entre l'Union européenne et la rive sud de la Méditerranée, et notamment avec l'Algérie, s'inscrit dans le changement d'orientation de la politique sécuritaire de l'UE à la suite de la chute du mur de Berlin. En effet, dès la fin de la guerre froide s'est fait jour le besoin de redéfinir les objectifs stratégiques en matière de sécurité. Pour ce faire, il fallait d'abord désigner un ennemi, du moins potentiel. On n'avait en fait qu'à se tourner vers le Sud et à se fixer sur ce que l'Européen Willy Claes, alors Secrétaire général de l'OTAN, appelait¹³ 'les risques que fait surgir le fondamentalisme.^E Les propos francs de Willy Claes, qui avait apparemment ad-

^E Dans un document d'une vingtaine de pages établi en octobre 1993 par la sous-commission sur le bassin méditerranéen de l'Assemblée de l'Atlantique Nord, intitulé *Les tendances fondamentalistes et l'avenir de la démocratie en Afrique du Nord*, (rapporteur : Augusto Borderas), il est affirmé que : 'La montée de l'Islam radical en Afrique du Nord inquiète non seulement les gouvernements des pays de la région, mais également ceux des membres de l'Alliance [OTAN], qui se sentent menacés par : (1) l'érosion de la confiance dans les valeurs démocratiques que ce mouvement provoque ; cette érosion pourrait, en outre, atteindre les pays Européens qui accueillent de larges communautés musulmanes ; (2) le risque

+

+

+

+

héris aux thèses de Samuel Huntington sur le clash des civilisations, toujours en vogue à l'époque^F, allaient lui coûter son poste de Secrétaire général de l'Alliance atlantique. Mais en définitive, il n'a fait qu'exprimer à haute voix les sentiments, les préjugés et les réflexes ataviques partagés, même si non déclarés publiquement, par un certain nombre d'hommes politiques européens, et ce ne sont pas les propos du commissaire européen aux relations extérieures avec les pays de la Méditerranée, Manuel Marin, qui allaient changer la situation générale^G.

Une fois ses objectifs stratégiques définis clairement, l'Union européenne a lancé ou encouragé les initiatives visant à instaurer et intensifier une coopération sécuritaire avec les régimes de la rive sud de la Méditerranée qui se trouvaient être alliés objectifs de l'Union, du fait de la guerre qu'ils menaient déjà contre les mouvements islamiques. Ainsi, on a vu naître le forum méditerranéen, la conférence des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée et la conférence euro-méditerranéenne.

3.1.1. Le forum méditerranéen

Le forum méditerranéen, né d'une initiative égyptienne en 1994, rassemble onze pays riverains de la Méditerranée : Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie. Au départ, ce forum devait porter sur la coopération culturelle et sécuritaire entre les pays du bassin méditerranéen. Les réunions du forum devaient se tenir une fois dans un pays du Sud, une fois dans un pays du Nord. Ainsi, la première réunion s'est tenue en Egypte (1994), la deuxième en France (1995), la troisième en Tunisie (1995), la quatrième en Italie (1996), la cinquième en Algérie (1997) et la sixième en Espagne (1998).

A la réunion de Sainte-Maxime (France) en avril 1995, Mohamed-Salah Dembri a souligné lors de son intervention 'les efforts accomplis pour orga-

de propagation d'une forme de terrorisme basé sur une défense aveugle des valeurs islamique.' (référence : AK 223 CC/MB (93) 2).

^F Voir l'enquête réalisée par *The Economist* le 6 août 1994 : *Islam and the West*.

^G 'Pas plus que la Chrétienté de jadis ne se ramenait à l'Inquisition, l'Islam ne se résume à l'intégrisme' a déclaré Manuel Marin à la fin de l'année 1995 (*Le Monde* du 1^{er} décembre 1995). Il faut noter que Manuel Marin avait au début du conflit algérien des opinions équilibrées et a fait des déclarations reflétant de la lucidité dans l'analyse. Le 6 janvier 1995, il a déclaré dans une interview au Nouveau Quotidien : 'En Algérie, la politique de l'Union a été très erratique. Rappelez-vous : il y a deux ans, tout le monde a applaudi le coup d'Etat. Je me demande si une bonne négociation avec les secteurs modérés du FIS à ce moment-là n'aurait pas été une meilleure solution. Aujourd'hui, c'est beaucoup plus difficile, mais c'est toujours la négociation qui s'impose.' Cette prise de position a valu à Manuel Marin parfois des accrochages avec les autres membres de la Commission, notamment la représentation française. Il a fini malheureusement par rentrer dans les rangs de la tendance majoritaire au sein de la Commission et a même déclaré au début de l'année 1998 qu'il était 'personnellement convaincu' que le régime algérien n'avait 'pas la moindre responsabilité' dans les massacres perpétrés en Algérie (voir section 6 de cet article).

+

+

+

+

764

International Responses

niser une réconciliation nationale et défendre le pluralisme et l'Etat de droit.¹⁴⁷ Son homologue français, Alain Juppé, a déclaré avoir évoqué avec lui 'la sécurité [en Algérie], la préparation des élections et l'amorce de dialogue [entre l'opposition et les autorités] qui va vers ce que nous souhaitons depuis des mois.¹⁵⁷ La réconciliation et le dialogue dont parlaient les deux ministres sont évoqués trois mois à peine après que le régime algérien a rejeté la plate-forme du contrat national signée à Rome par l'opposition algérienne, plate-forme qui n'était pas non plus du goût de Paris.

A la réunion de Tabarka (Tunisie), en juillet 1995, Mohamed-Salah Dembri a rencontré son nouvel homologue, Hervé de Charrette, nommé après le changement de gouvernement en France. 'Les deux hommes ont convenu de consolider les relations entre les deux pays.¹⁶⁷

La réunion d'Alger en juillet 1997, où le ministre socialiste Hubert Védrine s'est rendu pour faire la 'vedette malgré lui¹⁷⁷, a représenté pour le régime algérien un événement significatif. Elle a été considérée par la presse algérienne comme 'une victoire diplomatique pour l'Algérie'. Le journaliste du quotidien *Le Monde* Jean-Pierre Tuquoi a fait remarquer :

Depuis le début des violences en Algérie, en 1992, après l'arrêt d'élections que le Front islamique du Salut (FIS) allait gagner, aucun rendez-vous diplomatique d'un tel niveau n'a eu lieu dans la capitale algérienne.¹⁸

La réunion de Palma de Majorque (Espagne) en avril 1998 s'est tenue au moment où la 54^{ème} session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU achevait ses travaux. Ainsi, un mois après son voyage à Genève (voir article sur l'ONU), Ahmed Attaf s'est rendu le 20 avril 1998 à Palma de Majorque où

les onze ministres des Affaires étrangères méditerranéens ont adopté sept propositions algériennes portant sur la coopération en matière de lutte contre le terrorisme islamiste, par l'échange d'informations et l'extradition des coupables.¹⁹

Ahmed Attaf déclara à cette occasion :

Les engagements contre le terrorisme pris par les onze pays du forum méditerranéen, à Palma de Majorque, laissent entrevoir la fin des violences islamiques [en Algérie]. [...] Pendant plusieurs années, nous avons demandé que la question soit traitée et cette réunion à Majorque nous a quelque peu soulagés, car nous avons désormais des propositions. La prochaine étape est leur application.²⁰

Le ministre algérien tempéra cependant sa satisfaction en rappelant qu'il restait en Europe bien des pays qui n'avaient pas adhéré aux engagements des pays méditerranéens :

+

+

+

+

Certains Etats européens, comme la Grande-Bretagne et la Suède, sont devenus des 'bastions pour les terroristes' et une coopération entre l'Union européenne et l'Algérie est nécessaire pour mettre un terme à la violence.

3.1.2. *La conférence euro-méditerranéenne*

La conférence euro-méditerranéenne regroupe actuellement vingt-huit pays : les quinze pays de l'Union européenne et treize pays méditerranéens : Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye (admise à la réunion de Stuttgart avec un statut spécial), Malte, Maroc, Mauritanie (admise à la réunion de Barcelone à la demande de la France), Syrie, Tunisie et Turquie. Il faut ajouter à ces pays l'Autorité palestinienne. Trois réunions de la conférence ont déjà eu lieu : la première en 1995 à Barcelone, la deuxième en 1997 à Malte et la troisième à 1999 à Stuttgart. Une réunion informelle a eu lieu également en 1998 à Palerme.

La première réunion de Barcelone en novembre 1995 a conduit à l'adoption d'une déclaration commune, dite *Déclaration de Barcelone*, qui prévoit un partenariat dans les domaines : (a) politique et de sécurité, (b) économique et financier, (c) social, culturel et humain^H.

Lors de la réunion de Malte en avril 1997, la France et l'Algérie ont 'convenu de renforcer leurs relations bilatérales et de développer les échanges de visites dans différents secteurs de l'activité gouvernementale', comme l'a annoncé Hervé de Charrette après un entretien avec son homologue algérien, Ahmed Attaf. Le ministre français a expliqué que l'objectif de la France et de l'Algérie était d'avoir des 'relations cordiales, denses et si possible chaleureuses. Ce sont des rapports d'Etat à Etat, fondés sur le respect mutuel, la non-ingérence et l'intérêt des deux parties.'²¹

La réunion de Palerme en juin 1998 devait avoir un caractère informel, le but étant de tenter de relancer le partenariat euro-méditerranéen convenu à la réunion de Barcelone et paralysé par le blocage du processus de paix au Moyen-Orient. On devait y évoquer entre autres les menaces d'instabilité tels que le terrorisme, le crime organisé, le trafic de drogue et l'inégalité de développement entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée. Des réunions sur le terrorisme et le crime organisé étaient prévues au niveau des hauts fonctionnaires, ainsi qu'un séminaire de formation sur le thème de la coopération policière, pour la fin de l'année 1998 à Rome.²²

La réunion de Stuttgart en avril 1999 a été centrée sur le renforcement de la coopération politique et économique. Les participants se sont entendus lors de cette rencontre pour élaborer à terme une charte euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité.

^H Voir un extrait dans la section 10.2.2 de l'article *L'Organisation des Nations unies et les massacres en Algérie* dans la partie IV du présent ouvrage.

+

+

+

+

766

*International Responses**3.1.3. La conférence des ministres de l'Intérieur des pays de la Méditerranée occidentale*

Cette conférence réunit les ministres de l'Intérieur de sept pays de la Méditerranée occidentale : Algérie, France, Espagne, Italie, Maroc, Portugal et Tunisie. Un huitième pays, la Lybie, a rejoint la conférence en 1999. La première réunion de la conférence a eu lieu à Tunis en 1995, la deuxième à Rabat en 1996, la troisième à Paris en 1997, la quatrième à Naples en 1998 et la cinquième à Alger en 1999.

Le 21 janvier 1995, à la réunion de Tunis (absence du Maroc), les ministres de l'Intérieur ont 'solennellement et fermement condamné le terrorisme et toute forme d'extrémisme²³'. En avril 1996, lors de la réunion de Rabat (absence de la Tunisie), les travaux ont porté essentiellement sur le phénomène de la drogue. En avril 1997, à la réunion de Paris, c'est l'Algérie qui a appelé à 'la mise en œuvre effective de la déclaration des Nations unies de 1994, visant à éliminer le terrorisme international.²⁴ Les 19 et 20 mai 1998, en une période caractérisée par la mobilisation de l'opinion pour la constitution d'une commission d'enquête sur les massacres en Algérie, les ministres de l'Intérieur ont déclaré lors de la réunion de Naples qu'ils allaient accorder une importance prioritaire à la lutte contre le phénomène du terrorisme qui représente selon eux une 'menace pour la stabilité et la sécurité.²⁵ Ils ont en outre décidé lors de cette rencontre de renforcer leur coopération antiterroriste entre autres par une intensification de l'échange d'informations opérationnelles' entre les services nationaux et ont souligné 'leur refus de voir leurs pays employés comme bases arrières par les mouvements terroristes.' Le représentant de l'Algérie, Mostefa Benmansour, ministre de l'Intérieur, ne pouvait que se déclarer 'totalement satisfait' des résultats de la réunion.²⁶ La cinquième réunion tenue à Alger en juin 1999 a été marquée par la présence pour la première fois de la Lybie, l'absence de l'Italie, pour des 'préoccupations intérieures' a indiqué la presse algérienne, et surtout par la visite à Alger des ministres français et marocain de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement et Driss Basri respectivement. La conférence a adopté une déclaration, baptisée *Déclaration d'Alger*, qui porte sur deux thèmes principaux : la lutte contre le terrorisme et la lutte contre la criminalité organisée. Concernant le terrorisme, considéré comme une menace contre la stabilité des pays de la région, les ministres ont affirmé

le caractère prioritaire que revêtent la prévention et la lutte contre ce fléau quels qu'en soient les origines, les motivations et les objectifs et dont la dimension globale, transnationale et évolutive constitue une menace majeure autant pour la stabilité, la paix et la sécurité de la région que pour la démocratie, le respect des droits de l'homme et les libertés publiques et individuelles.²⁷

+

+

+

+

3.2. L'accord d'association

La conclusion de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie revêt une importance particulière pour le régime algérien du fait de ses retombées à la fois politico-diplomatiques et économiques. C'est pour ces raisons qu'un certain nombre d'hommes politiques ou de défenseurs des droits de l'homme, algériens et européens, se sont mobilisés et luttent toujours contre un tel accord s'il n'est pas accompagné de conditions préalables concernant la situation des droits de l'homme en Algérie.

Au début de l'année 1997 déjà, lors d'une conférence de presse à Rome, à l'occasion d'une réunion du Conseil de l'Internationale socialiste, Hocine Aït-Ahmed avait condamné l'aide accordée sans 'conditions politiques' au pouvoir algérien, qui 'avait déjà choisi la guerre', une aide qui n'a fait que lui assurer un 'budget de guerre'.²⁸

Avec la dégradation rapide de la situation en Algérie, le Parlement européen a menacé de bloquer l'aide financière de l'Union européenne à Alger. Lors de son voyage à Strasbourg en mars 1997, où il était l'invité de la délégation parlementaire chargée des relations avec le Maghreb, et où il a rencontré José Maria Gil-Robles, président de l'assemblée des Quinze, et Manuel Marin, commissaire à la coopération, Ahmed Attaf a déclaré d'un air rassuré : 'Je ne crois pas que l'Union européenne aborde la négociation d'un accord d'association avec mon pays en des termes d'exigence démocratique²⁹'. Et le ministre algérien d'expliquer que la démocratisation du régime est l'affaire du peuple souverain, en accord avec l'ensemble de la classe politique, l'établissement d'un partenariat avec l'Europe devant être conduit 'de manière séparée'.

Le 1^{er} octobre 1997, en France, la Commission nationale consultative des droits de l'homme a adressé au pouvoir algérien des critiques sur sa gestion des droits de l'homme, malgré l'appel à la prudence du représentant du ministère de l'Intérieur, présent à la réunion de la Commission. Cette dernière a proposé au gouvernement français de subordonner la 'conclusion de tout accord entre l'Union européenne et la République algérienne' à l'obtention de 'garanties' sur la question des droits de l'homme.³⁰

Lors de sa visite au Parlement européen en novembre 1997 (voir plus loin), le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a assuré qu'une clause sur les droits de l'homme dans l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie ne poserait pas de problème, mais il a souhaité que la lutte contre le terrorisme y soit évoquée³¹.

Cependant, le conditionnement de la signature de l'accord d'association à l'engagement du régime algérien ne fait pas l'unanimité au sein de l'Union européenne. Un diplomate français a expliqué au début de l'année 1998 que conditionner l'aide économique européenne au retour au calme en Algérie

+

+

+

+

768

International Responses

‘serait admettre que les tueries ne sont pas l’œuvre des terroristes, ce que personne ne croit.³² En octobre 1998, à l’issue d’entretiens entre Ahmed Attaf et des responsables de l’Union européenne, alors que le ministre algérien souhaitait la concrétisation de l’accord d’association, le ministre autrichien des Affaires étrangères, Wolfgang Schüssel, a déclaré qu’il y avait de bonnes perspectives pour un tel accord et que l’objectif de l’Union européenne ‘est de ne pas laisser l’Algérie seule.³³ Le ministre autrichien a déclaré avoir trouvé auprès des représentants algériens

de l’ouverture [...] et la disposition de ne pas éluder les discussions ou de se retrancher derrière l’affirmation de valeurs culturelles, [mais il a estimé que] davantage de transparence, de respect des lois et de la légalité et plus de sensibilité pour les droits de l’homme pourraient également être un élément très important pour lutter contre le terrorisme.³⁴

4. Réactions de quelques Etats de l’UE

Loin de donner un compte rendu exhaustif et analytique des réactions individuelles des Etats membres de l’Union européenne aux massacres en Algérie, cette section se limite à présenter un échantillon de déclarations et prises de position de la part de certains de ces pays.

4.1. L’Allemagne

A l’époque où les massacres faisaient des milliers de victimes en Algérie, la classe politique allemande était divisée sur l’attitude à prendre vis-à-vis de la situation algérienne. D’un ministère à l’autre (Intérieur, Affaires étrangères), et parfois au sein du même ministère les opinions divergeaient. Ainsi, alors que la position du ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, était relativement nuancée, Werner Hoyer, ministre délégué, appelait à un soutien inconditionnel au régime algérien et trouvait des justifications à l’inaction des militaires lors des massacres³⁵.

Klaus Kinkel, a par exemple intensifié les démarches en vue d’impliquer la communauté internationale dans la tragédie algérienne. Après son intervention auprès de l’Assemblée générale de l’ONU en automne 1997¹, il a lancé un appel à la Ligue arabe pour qu’elle soutienne les initiatives européennes en faveur d’une intervention auprès de l’Algérie et a demandé au gouvernement algérien de ‘s’ouvrir et d’accepter de se laisser aider.³⁶ Dans une lettre adressée au Secrétaire général de la Ligue arabe et aux ministres tunisien et algérien des Affaires étrangères, Klaus Kinkel n’a pas manqué de les inviter à ‘rechercher ensemble avec les pays de la Ligue arabe comment combattre efficacement le terrorisme en Algérie.’ Il s’est en outre déclaré

¹ Voir l’article *L’Organisation des Nations unies et les massacres en Algérie* dans le présent ouvrage.

+

+

+

+

convaincu que 'le gouvernement algérien faisait tout ce qui était en son pouvoir pour combattre le terrorisme' et a souligné la nécessité de 'chercher une solution politique à la crise [et de] ne pas seulement miser sur la puissance des armes.³⁷

Une vingtaine de jours plus tard, Klaus Kinkel a affirmé qu'il avait 'fait vérifier par tous les services spéciaux amis ainsi que par les services allemands³⁸ l'hypothèse d'une responsabilité des autorités algériennes dans les massacres, et que ces services 'n'avaient aucune indication de cette sorte.'

4.2. L'Autriche

L'Autriche a assuré la présidence de l'Union européenne pendant le deuxième semestre de l'année 1998.

Le 26 janvier 1998, le ministre autrichien des Affaires étrangères, Wolfgang Schüssel, a dans une déclaration demandé à l'Algérie d'accepter une commission d'enquête sur les droits de l'homme. La réaction des autorités algériennes a été immédiate. Elles ont demandé à leur ambassadeur à Vienne d'intervenir auprès du gouvernement autrichien pour rappeler le refus de l'Algérie de 'toute ingérence dans ses affaires intérieures.³⁹

Le 16 mars 1998, une délégation autrichienne s'est rendue à Alger. Cette délégation était conduite par le parlementaire social-démocrate Alfred Gusenbauer et comprenait, entre autres, Gerhard Koller, membre de la commission des affaires étrangères au sein du Parlement autrichien, et Fritz Edlinger, président de l'Association d'amitié austro-arabe. Alfred Gusenbauer a déclaré à cette occasion que la solution à la crise algérienne

n'est pas à rechercher dans le sécuritaire, mais dans la démocratisation de la société [...] et un débat basé sur une presse libre et une justice indépendante. [...] Il faut intégrer toutes les tendances religieuses dans le jeu démocratique pour peu qu'elles s'engagent à le respecter. [Il ne faut] ni un Etat à 100% islamiste, ni à 100% laïque. Plutôt un Etat basé sur le dialogue et la réconciliation entre toutes les tendances. C'est un chemin difficile certes, mais je ne vois pas d'autre issue.⁴⁰

Lors de sa visite à Alger le 22 juin 1998, le député autrichien Hannes Swoboda, membre du Parlement européen, a affirmé que l'Autriche, qui allait assurer la présidence de l'Union européenne, avait une double mission : 'Aboutir à une coordination entre le Maghreb, l'Algérie et l'Europe dans le cadre d'une coopération pour la lutte antiterroriste ; le renforcement de la démocratie et des droits de l'homme.⁴¹

J Voir dans l'article *Eléments de politique algérienne de la France*, dans la partie IV du présent ouvrage, la déclaration, à peu près dans les mêmes termes, de son homologue français Hubert Védrine.

+

+

+

+

4.3. L'Espagne

L'Espagne est le second fournisseur de l'Algérie après la France. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'elle représente l'un des principaux soutiens européens du régime algérien. La stratégie espagnole de soutien diplomatico-politique à ce régime est similaire à celle de la France.^K

Au début d'octobre 1997, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Abel Matutès, avait conseillé à Alger de négocier avec l'ensemble des forces politiques. Son homologue algérien Ahmed Attaf avait rétorqué à l'époque lors d'une conférence de presse tenue le 6 octobre : 'S'il est dans l'intention de certains que nous discutons avec ceux qui se sont exclus, qu'ils le disent clairement, qu'ils disent que nous devons dialoguer avec les terroristes.' Le ministre algérien a saisi l'occasion pour reprendre son refrain préféré :

Si les pays qui s'émeuvent de notre situation le font par sympathie et compassion, ils ont notre gratitude, mais lorsqu'ils s'expriment en termes de plaider pour une intervention étrangère, nous leur disons que nous rejetons cela et que nous le trouvons inadmissible. Toute tentative d'ingérence est inacceptable, c'est une règle d'or chez nous. [...] La communauté internationale reconnaît dans son ensemble que l'Algérie dispose d'institutions à même de lui permettre de régler ses problèmes.⁴²

Les propos d'Abel Matutès ont été pratiquement les dernières critiques d'un officiel espagnol au régime algérien. En effet, le régime algérien a tout mis en œuvre pour neutraliser un nouveau front en Espagne. En sus de la protestation diplomatique, et comme d'habitude, le régime algérien s'est livré à une campagne de séduction envers les opérateurs économiques espagnols qui allaient exercer une pression sur leur gouvernement.

Ainsi, au début de l'année 1998, quelques jours avant la visite de son homologue algérien à Madrid, Abel Matutès a déclaré que, dans le cadre des relations euro-algériennes, il fallait 'être très prudent, travailler beaucoup et éviter de succomber à la tentation de délégitimer l'action du gouvernement algérien, légalement constitué.'⁴³

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a visité l'Espagne les 25 et 26 février 1998. A propos de cette visite, Abdelaziz Rahabi, ambassadeur d'Algérie en Espagne, a estimé que la position des autorités espagnoles a été claire dès le départ et il a qualifié cette position de 'constante'⁴⁴. Il a déclaré en outre :

Cette visite revêt en effet un caractère essentiellement politique pour une raison majeure, qui est qu'elle intervient dans une conjoncture d'intenses contacts diplomatiques entre l'Union européenne et l'Algérie. [La visite exprime] l'échec de la stratégie d'isolement diplomatique de l'Algérie, un objectif qui vise à imposer des concessions

^K Voir l'article *Eléments de politique algérienne de la France*, dans la partie IV du présent ouvrage.

+

+

+

+

sur la nature même du processus de transition démocratique et à rompre par conséquent le consensus national autour de la démarche du président Zeroual.⁴⁵

Le 25 février, Ahmed Attaf a eu des entretiens politiques avec Abel Matutès. Ces entretiens ont été ensuite élargis aux deux délégations. Ahmed Attaf a affirmé lors de son allocution : 'Nous avons une très haute appréciation de la position de l'Espagne.'⁴⁶ Après le discours du ministre algérien, c'était à Abel Matutès de prononcer son discours. Il s'est adressé à Ahmed Attaf pour lui dire : 'Vos arguments sont très convaincants.'⁴⁷ Le discours de Abel Matutès était en faveur des 'réformes' politiques de Liamine Zeroual, du débat parlementaire qualifié de démocratique et des résultats économiques qualifiés d'indicateurs positifs'. Le ministre espagnol commettra cependant la maladresse d'évoquer 'le coup d'Etat de 1992', ce qui sera considéré par les observateurs comme un 'lapsus politique'.

L'après-midi du 25 février, Ahmed Attaf était l'invité des Cortès (parlement espagnol) pour expliquer aux députés la situation algérienne. Il saisira l'occasion pour transmettre 'une invitation aux parlementaires espagnols à se rendre en Algérie.'⁴⁸ La performance de Ahmed Attaf fut si 'bonne' que son homologue, Abel Matutès, qui devait parler le lendemain devant le Congrès, lui dira plus tard : 'Vous m'avez facilité la tâche devant le Parlement.'⁴⁹

Le matin du 26 février, Ahmed Attaf a obtenu près d'une heure d'audience du roi Juan Carlos, avec qui il aurait passé un 'temps exceptionnel' comme l'ont affirmé les milieux diplomatiques.⁵⁰ Il a ensuite rencontré le chef du gouvernement José Maria Aznar.

Après l'audience avec José Maria Aznar, Ahmed Attaf a reçu les géants de l'industrie espagnole comme Miguel Vellar Mir, patron de *Fertiberia*, le dirigeant du groupe pétrolier *Cepsa* et les présidents de *Gas Natural* et *Repsol*, des géants des hydrocarbures qui travaillaient déjà dans le Sahara algérien. *Fertiberia*, premier groupe espagnol de fertilisants, a promis d'investir dès 1998 un demi-milliard de dollars, soit plus de la moitié des investissements étrangers attendus en Algérie en 1998.

A l'issue de sa visite, durant laquelle il a tenu deux conférences de presse, Ahmed Attaf a déclaré que les relations politiques et économiques entre l'Algérie et l'Espagne étaient 'exemplaires, sans ombre et sans tache et très prometteuses'⁵¹ et a affirmé que 'l'Espagne s'acquitte de ses engagements politiques.'⁵² Il s'agissait bien entendu de l'action 'exemplaire' de Madrid dans le domaine de la lutte 'antiterroriste'.

Lors de cette visite, le ministre espagnol des Affaires étrangères s'est converti en fervent défenseur du régime algérien. En effet, trois mois après la visite de Ahmed Attaf à Madrid, Abel Matutès est intervenu devant le Sénat espagnol pour réaffirmer :

+

+

+

+

772

International Responses

la disponibilité de l'Espagne à aider le gouvernement algérien dans sa lutte contre le terrorisme et à soutenir le processus de réformes politique et économique initié par le président de la République, M. Liamine Zeroual.⁵³

Et le ministre espagnol d'ajouter :

Avec l'application de ces principes et suite aux récents succès enregistrés par les forces de sécurité contre les groupes terroristes, je crois que l'Algérie a toutes les possibilités, en tenant compte de la récente amélioration des données économiques, d'affronter avec succès la situation qu'elle traverse.⁵⁴

Pour Abel Matutès, les autorités algériennes avaient initié un processus institutionnel depuis les élections présidentielles de novembre 1995 qui 'avaient pourvu le président Zeroual d'un soutien de 61% des votants en légitimant son autorité pour procéder aux réformes.' Il est allé jusqu'à faire l'éloge de l'action gouvernementale de Ahmed Ouyahia :

Durant son intervention télévisée, M. Ouyahia a donné des informations sur le nombre de victimes du terrorisme¹, sur la situation sécuritaire du pays, sur les mesures de lutte antiterroriste et sur les projets de reconstruction en faveur des zones affectées par le terrorisme. [...]

Cette politique de plus grande transparence de l'information s'est confirmée en février dernier, lors du débat à l'Assemblée sur la sécurité, retransmis intégralement par la télévision, au cours duquel tous les partis responsables au Parlement ont condamné de manière unanime le terrorisme et donné différentes appréciations sur ses causes et solutions possibles.⁵⁵

4.4. La France

La France a un rôle déterminant dans le conflit algérien à cause de ses liens multiples avec le régime algérien. Pour cette raison, la réaction française aux massacres est traitée dans un article à part. Dans cette section on se limitera à souligner l'influence française sur la politique algérienne de l'Europe.

Vu son passé colonial en Algérie et ses relations privilégiées avec l'Etat algérien depuis l'avènement de l'indépendance - principal partenaire économique et culturel de l'Algérie et premier pays d'émigration pour les Algériens - la France a toujours constitué pour les Européens la principale source d'informations et d'analyses sur ce qui se passe dans ce pays. C'est à ce titre qu'elle constitue pour ses partenaires européens l'écran - dans les deux sens opposés du mot - à travers lequel les réalités algériennes sont sélectivement révélées ou occultées.

¹ Il s'agit du nombre fantaisiste de 26 536 morts qui sera rectifié un an plus tard par Abdelaziz Bouteflika qui annoncera le chiffre de 100 000 victimes.

+

+

+

+

Jouissant de ce rôle clé dans la politique algérienne de l'Europe, la France s'est toujours opposée à l'implémentation de toute politique européenne qui puisse compromettre les intérêts stratégiques du régime algérien, et comme l'explique *The Economist* :

La France a fait plus que quiconque pour protéger l'Algérie contre la critique internationale et l'aider à obtenir des crédits du FMI. C'est elle qui dirige la politique - ou plutôt la non-politique - européenne concernant l'Algérie.⁵⁶

Cet avis est partagé par Hocine Aït-Ahmed qui a fait constater le 23 janvier 1997, lors d'une conférence de presse à Rome, que la France a 'empêché l'Union européenne de prendre des initiatives en vue de faire pression sur le gouvernement algérien.⁵⁷ C'est aussi l'avis de Robert Ménard, président de Reporters sans frontières, qui a accusé la diplomatie française de 'bloquer depuis cinq ans [toute] ombre d'initiative qui viserait à mettre en cause les autorités algériennes.⁵⁸ Même Lionel Jospin, lorsqu'il était premier secrétaire du Parti socialiste, estimait que si 'personne ne bouge en Europe', c'est 'parce que la France ne bouge pas.⁵⁹

4.5. L'Italie

Depuis le début du conflit algérien, les relations algéro-italiennes sont passées par des hauts et des bas. Les initiatives de la communauté romaine de Sant'Egidio en 1994 et 1995 pour une solution pacifique au conflit algérien sont venues créer une tension considérable entre les deux gouvernements, même si le gouvernement italien a nié toute implication dans ces initiatives.

La tension entre les deux gouvernements a augmenté du fait de l'affaire de l'assassinat des marins italiens sur les côtes algériennes, assassinat attribué aux services du gouvernement algérien si l'on en croit les révélations de certains agents qui ont déserté ces services diffusées par la presse européenne. D'ailleurs l'ambassadeur d'Algérie à Rome a été convoqué le 11 novembre 1997 au ministère italien des Affaires étrangères à ce sujet. Lamberto Dini, ministre italien des Affaires étrangères, a déclaré pour sa part à Bruxelles que l'Italie devait 'mener l'enquête' sur cette affaire, qui aurait des 'répercussions' et 'assombrirait les relations entre l'Algérie et l'Union européenne⁶⁰ si les déclarations publiées dans le journal britannique *The Observer* se révélaient fondées. Le ministre italien de la Défense, Beniamino Andreatta, a quant à lui estimé que les 'propos de ce transfuge peuvent être considérés comme réalistes et d'une extrême gravité'. Le même jour, 11 novembre, le gouvernement algérien a déclaré son indignation devant le fait que le gouvernement italien avait pris en considération les révélations du journal britannique.⁶¹

Un autre facteur de tension entre les gouvernements algérien et italien a été la conséquence de l'entretien téléphonique du 8 janvier 1998 entre le ministre italien des Affaires étrangères, Lamberto Dini, et son homologue ira-

+

+

+

+

nien, Kamal Kharazi, au sujet de la situation algérienne. Cette discussion a provoqué la fureur des autorités algériennes et l'ambassadeur d'Italie à Alger a été convoqué par le ministre algérien des Affaires étrangères qui lui a exprimé les 'vives protestations' de l'Algérie et sa 'profonde indignation'⁶². L'ambassadeur d'Algérie à Rome a été également chargé de protester auprès des autorités italiennes.

Le ministre italien des Affaires étrangères, Lamberto Dini, s'est rendu le 13 juillet 1998 en Algérie pour une visite officielle de deux jours durant laquelle il s'est entretenu avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et le président Liamine Zéroual. A cette occasion, le ministre italien a salué le 'processus de renouvellement démocratique des institutions [engagé] au cours des trois dernières années dans des conditions souvent difficiles' et a exprimé son soutien 'aux résultats qui ont été réalisés.'⁶³ Lamberto Dini a aussi encouragé l'Algérie 'à poursuivre sur cette voie, qui la fera certainement sortir de ce chemin de violence et de terrorisme', et a appelé à ce que ce processus s'effectue 'au nom de la tolérance, du pluralisme et du respect des libertés'. 'Je suis ici parce que je souhaite comprendre l'évolution intérieure du pays', a précisé le ministre italien, qualifiant l'Algérie de 'démocratie guidée' qui a encore 'des progrès à faire'.

Lors de leurs entretiens, Ahmed Attaf et Lamberto Dini ont évoqué le 'processus de Barcelone', l'accord d'association euro-algérien et ont exprimé leur souhait de voir la Méditerranée devenir une 'zone de prospérité, de paix et de sécurité', faisant allusion à charte euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité en cours de préparation dans le cadre de la conférence euro-méditerranéenne. Ils ont aussi affiché l'intention des deux pays de 'renouer' le dialogue et de 'renforcer'⁶⁴ leur coopération, après une période assombrie par tant d'événements. A noter que plusieurs entreprises italiennes sont présentes en Algérie dans différents secteurs tels que celui de la construction, de l'équipement, de la chimie, et surtout celui du pétrole et du gaz avec la société *Agip*.

4.6. Le Luxembourg

Le Luxembourg a assuré la présidence de l'Union européenne pendant le deuxième semestre de l'année 1997, période où les massacres des populations civiles ont fait des ravages en Algérie.

Au début du printemps 1998, alors qu'existait une mobilisation internationale pour l'envoi d'une commission d'enquête en Algérie à vocation d'investigation sur les massacres, le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, Jacques Poos, a affirmé dans une interview au quotidien *Sant et Ahrar* que 'l'Europe a changé de vision sur l'Algérie [et a aujourd'hui] une meilleure perception de la réalité [et] une image différente de celle qui avait

+

+

+

+

prévalu jusque là.⁶⁵ Selon Jacques Poos, les différentes visites effectuées par des Européens en Algérie, notamment celles de la troïka et de la délégation parlementaire, ont fait que 'le doute ne subsiste plus quant à l'identité des auteurs des massacres contre les civils'. Ces visites ont permis l'information sur 'la solide résistance des Algériens face aux groupes terroristes qui ont choisi la voie de l'extermination des citoyens innocents, des enfants, des nourrissons, des femmes enceintes et même des animaux.'⁶⁶ Jacques Poos a aussi estimé que la visite de la délégation parlementaire a été décisive puisqu'elle a 'renversé la situation en confirmant dans son rapport que l'Algérie, gouvernement et peuple, œuvre en un front unique pour résister au terrorisme barbare et que l'Etat fait des efforts considérables pour défendre les citoyens et protéger leurs biens.'⁶⁷

Le ministre luxembourgeois, qui a d'ailleurs regretté les divergences entre pays européens quant au soutien que devrait fournir l'Europe à l'Algérie, a estimé que la nouvelle perception européenne de l'Algérie reste

en deçà du niveau [souhaitable], malgré le contact direct et même si nombre d'Etats européens ont compris la portée des demandes algériennes concernant le démantèlement des réseaux logistiques en Europe et dont il a été prouvé qu'ils soutiennent le terrorisme en Algérie au moyen d'armes et de fonds.⁶⁸

Cependant, selon Jacques Poos, ceux qui en Europe ne sont pas convaincus par la nécessité de soutenir le pouvoir algérien deviennent de plus en plus minoritaires et 'la majorité des pays ont appuyé les efforts de l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme.'⁶⁹

4.7. Le Royaume-Uni

Le Royaume-Uni a assuré la présidence de l'Union européenne pendant le premier semestre de l'année 1998. C'est pendant cette période que la troïka et la délégation parlementaire européennes se sont rendues en Algérie. Comme c'est le cas dans beaucoup d'autres pays européens et américains, la politique algérienne du Royaume-Uni est influencée par la pression des lobbies industriels et économiques, surtout par celle des firmes qui ont des intérêts stratégiques en Algérie, comme *British Petroleum* dans le cas du Royaume-Uni.

Mais il faut dire aussi que le Royaume-Uni comme la Suède, accusés tous deux d'abriter des réseaux de soutien au terrorisme sous couvert du statut des réfugiés politiques, ont souvent fait l'objet de vives critiques de la part de la diplomatie algérienne telles que celles formulées par Ahmed Attaf à Bruxelles en novembre 1997⁷⁰ et à Madrid en février 1998.⁷¹

Le 7 janvier 1998, le ministre britannique des Affaires étrangères, Robin Cook, a estimé dans une déclaration que l'Algérie devait 'accepter une visite' d'un responsable de l'ONU, 'peut-être d'un responsable du département des

+

+

+

+

droits de l'homme'. Selon le ministre britannique, cet envoyé devrait faire 'connaître au gouvernement algérien les inquiétudes de la communauté internationale [et] entendre directement' la version officielle algérienne des faits.⁷² Robin Cook a aussi rejeté les accusations d'ingérence formulées par les autorités algériennes et a affirmé : 'Les préoccupations de la communauté internationale sont légitimes', car 'si on autorise le terrorisme à prendre racine dans un pays, il peut très rapidement être exporté dans les autres pays.'⁷³

Lorsque à l'issue de la visite de la troïka à Alger le Royaume-Uni a été vivement attaqué par les autorités algériennes (voir plus loin), Robin Cook a déclaré que 'si Alger a des preuves claires' d'activités terroristes algériennes dans son pays, 'alors nous serons disposés à prendre les mesures qui s'imposent.'⁷⁴

5. Ahmed Attaf au Parlement Européen

Le 27 novembre 1997, Ahmed Attaf devait débattre avec la commission des affaires étrangères du Parlement européen. Il s'est retrouvé en face d'une 'salle bondée, tendue, où l'on ressentait "un malaise réciproque", ainsi que l'a exprimé un député italien.'⁷⁵ Il a été assailli par les 'questions souvent embarrassantes des parlementaires.' On a évoqué bien sûr 'le terrorisme et les moyens de le combattre', mais pas toujours selon les modalités qu'aurait souhaitées le ministre algérien.

Certains députés ne se gêneront pas pour lui parler des 'excès' commis par les forces de sécurité algériennes contre la population. Le député vert allemand Daniel Cohn-Bendit, rapporteur sur l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Algérie, a fait remarquer :

A propos des excès, certains disent que ce n'est pas la règle, d'autres en revanche qu'ils n'ont rien d'exceptionnel. Nous n'avons pas la réponse. Nous ne sommes pas des donneurs de leçons, mais c'est là la question fondamentale.⁷⁶

La députée socialiste suédoise Theorin n'a pas manqué de faire remarquer à l'hôte de l'Europe l'implication partielle de l'armée dans les massacres, alors que la députée libérale belge Anne André-Léonard a évoqué 'sans précaution de style, les tortures, les "milliers de disparitions", "la vraie démission judiciaire"' et s'est même interrogée sur 'le sort de Abassi Madani.'⁷⁷

Un député britannique a interrogé le ministre sur les massacres perpétrés 'à un jet de pierres d'Alger, sans que les forces armées n'interviennent', tandis que le député autrichien Swoboda a déclaré : 'On a eu l'impression que, délibérément ou non, la population n'a pas été suffisamment protégée.'⁷⁸

A toutes ces questions embarrassantes, Ahmed Attaf a trouvé réponse :

+

+

+

+

Notre armée est une armée républicaine et elle supporte le poids de la lutte. Ce qui est dit est offensant et indécent vu les sacrifices consentis pour que l'Algérie survive à la terrible épreuve.

La démission judiciaire ? La presse rend compte quotidiennement des procès faits à ces groupes, qui sont des procès individuels qui se déroulent normalement.

Des disparitions, il y en a, mais moins que vous ne le dites, et ces cas sont suivis.⁷⁹

Quant au sujet épineux des massacres, Ahmed Attaf expliquera le phénomène par l'évolution du terrorisme :

Depuis trois ou quatre mois, on assiste à une nouvelle stratégie où c'est toute la population qui est devenue la cible des massacres de portée génocidaire. [...] C'est un terrorisme sans précédent, le devoir de protection, nous l'assumons dans des conditions particulièrement difficiles. Cependant, hormis des cas de complicité, les services de sécurité sont intervenus.⁸⁰

Il a reproché ensuite à l'Europe d'abriter des réseaux de soutien au terrorisme en Algérie et a réclamé que cette question soit débattue. Il a regretté aussi qu'à une réunion du "processus de Barcelone", les Européens, qui voulaient délibérer de la drogue, du crime organisé, de l'immigration clandestine, se sont opposés à ce qu'on aborde le terrorisme⁸¹, en précisant :

Au moins dans deux capitales de l'Union, on publie ouvertement des décrets religieux qui rendent licite de tuer les femmes et les enfants des apostats. Est-ce que la liberté d'expression qu'on nous oppose concerne ces pratiques ? Voilà le débat et, c'est vrai, nous avons une divergence d'appréciation... Si nous admettons que le terrorisme est un problème global, la coopération entre nous devrait être d'une autre portée que celle, limitée, qui existe.⁸²

Aux diverses interventions des parlementaires qui réclamaient la venue d'une commission d'enquête internationale en Algérie, il a opposé un refus catégorique en usant de l'argument de la souveraineté nationale et de celui de l'inutilité d'une telle commission : 'Une commission d'enquête, pour enquêter sur quoi ? Ces crimes qu'ils commettent, ils les revendiquent publiquement dans toutes les capitales, y compris les vôtres !⁸³

Pour Ahmed Attaf, l'objectif d'une commission d'enquête internationale serait de 'déresponsabiliser les groupes terroristes' ; il estime que la revendication d'une enquête internationale est 'indécente et offensante pour tous les sacrifices consentis' par les forces de sécurité⁸⁴.

Il a accepté cependant l'idée d'une délégation de parlementaires européens et a affirmé à ce sujet : 'Des relations existent avec d'autres parlements, et je ne vois pas pourquoi cela poserait problème.⁸⁵ Cette délégation pourrait s'entretenir avec des parlementaires algériens et des membres du gouvernement, mais aussi 'avec les partis de la scène algérienne.⁸⁶

+

+

+

+

778

International Responses

Le ministre algérien a enfin été remercié par la présidente de la réunion, la députée française gaulliste Hélène Carrère d'Encausse, pour être venu dialoguer avec les députés européens : 'Vous l'avez fait avec courage et avec la volonté d'expliquer.'⁸⁷

6. La visite de la troïka européenne

L'idée d'une troïka européenne qui se rendrait à Alger a été lancée pour la première fois au début du mois de janvier 1998 par Klaus Kinkel, ministre allemand des Affaires étrangères. Klaus Kinkel a demandé à la présidence britannique de l'Union européenne une réunion immédiate pour envisager des 'mesures' face à l'horreur des massacres en Algérie. Le ministre allemand, qui a estimé que la violence en Algérie devrait figurer à l'ordre du jour de la réunion suivante du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, a déclaré :

Il est possible d'imaginer une visite de la troïka [européenne (Grande-Bretagne, Luxembourg, Autriche)] au niveau des directeurs politiques, pour proposer au gouvernement algérien une coopération dans la lutte contre le terrorisme, selon les règles d'un Etat de droit, et de l'aide aux victimes de la terreur.⁸⁸

Klaus Kinkel a précisé par ailleurs que toute aide européenne aux populations algériennes était conditionnée par 'le feu vert du régime algérien.'⁸⁹ Cette initiative, qui est venue se greffer sur celle de la visite d'une délégation parlementaire, convenue lors de la visite de Ahmed Attaf au Parlement européen, a bénéficié de l'adhésion de plusieurs pays européens, notamment la France, l'Italie, le Portugal et la Suède.

La diplomatie française, par la voix d'Yves Doutriaux, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, a affirmé le 5 janvier 1998 : 'La France continue d'encourager les initiatives susceptibles de manifester la solidarité de la communauté internationale avec la population algérienne. Elle accueille donc favorablement la proposition allemande de poursuivre au niveau de l'Union européenne un dialogue sur les meilleures mesures à prendre pour être utile aux Algériens.' Et le porte-parole de souligner que la France 'accorde notamment la plus grande importance à tout ce qui pourrait être fait pour l'aide aux victimes du terrorisme et à tout ce qui permet de promouvoir en Algérie une solution pacifique et démocratique à la crise que traverse ce pays.'⁹⁰

A Bruxelles, les responsables des affaires maghrébines de l'Union européenne, réunis le 8 janvier, ont proposé que la troïka soit composée de hauts diplomates représentant le Royaume-Uni, qui occupait la présidence tournante de l'Union, le Luxembourg, présidence précédente, et l'Autriche, présidence à suivre. Les détails d'organisation de cette troïka, nature du mandat, niveau de représentation, date exacte de la mission, n'ont pas été arrêtés. Ils

+

+

+

+

ont été différés à la réunion du 13 janvier des directeurs politiques de l'Union européenne. Il était cependant souhaitable que la troïka se rende en Algérie avant le 26 janvier, date de la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères européens, durant laquelle la question algérienne allait figurer à l'ordre du jour.

Au départ, le but de la mission n'était pas défini avec précision, ou du moins il n'y avait pas de but commun à tous les pays de l'Union européenne. D'une part on affirmait que la mission avait pour but d'aider Alger à 'lutter contre le terrorisme' et de 'venir en aide aux victimes'⁹¹, mais on indiquait d'autre part que 'les membres de la troïka exprimeront à Alger leur "révulsion" face aux massacres de civils, et étudieront avec les dirigeants algériens "la manière d'aider à mettre un terme à la violence"⁹². Le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel précisait de son côté que la mission de la troïka serait une 'mission exploratoire chargée de collecter des faits'⁹³, alors que le chef du *Foreign Office* britannique, Robin Cook, déclarait pour sa part que cette mission serait 'un premier pas important qui permettra d'avoir une vue claire de ce qui se passe sur le terrain [et d']exprimer clairement au gouvernement algérien les inquiétudes de l'Europe et du reste du monde concernant la situation sécuritaire [...] et [d'affirmer] notre désir d'offrir une assistance humanitaire'⁹⁴.

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a confirmé avoir reçu une lettre de l'Union européenne lui offrant une aide humanitaire, a d'abord déclaré : 'Nous n'avons pas demandé d'aide humanitaire et nous n'avons pas besoin de cette aide humanitaire.'⁹⁵

Mais sous la pression de la communauté internationale, qui avait réagi enfin aux vagues de massacres, Ahmed Attaf ne pouvait que céder à l'initiative européenne. Le 8 janvier, il a souhaité à la troïka 'la bienvenue' au journal du soir de la télévision algérienne, mais il a posé ses conditions : la troïka devrait venir dans le cadre du dialogue politique entre l'Algérie et l'Union européenne et devrait se fixer comme objectif de discuter de la 'coopération dans la lutte contre le terrorisme.'

Selon le ministre algérien, la troïka n'aurait rien à voir avec une commission d'enquête internationale 'qu'elle soit sous l'égide de l'ONU ou pas, [et] que nous rejetons catégoriquement' car elle constituerait 'une ingérence flagrante dans nos affaires intérieures. Les choses sont claires : un Etat lutte contre le terrorisme par les moyens légitimes, il n'y a là aucun doute, aucune confusion, aucun mystère qui nécessitent une investigation ou une enquête.'

Le porte-parole du gouvernement algérien, Habib Chawki Hamraoui, a réagi pour sa part d'un ton menaçant en déclarant que l'Algérie tiendrait 'compte dans ses rapports extérieurs de l'attitude de chacun de ses partenaires.'⁹⁶

+

+

+

+

780

International Responses

L'ambassadeur d'Algérie auprès de l'ONU à New York, Abdallah Baali, a réagi de son côté à l'offre européenne en affirmant que 'la seule aide acceptable c'est celle qui entre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. [Tout autre type d'initiative internationale] constituerait une ingérence dans nos affaires intérieures.⁹⁷ Il a ajouté :

Si les gouvernements européens veulent aider les Algériens à combattre les vagues de massacres, ils doivent alors démanteler les réseaux qui alimentent en armes [depuis l'Europe] les extrémistes islamiques [en Algérie] [...] Nous acceptons toute mission dont l'objectif est d'échanger des points de vue avec les Algériens pour soutenir et renforcer notre lutte contre le terrorisme.⁹⁸

Quant au dialogue avec l'Europe, Abdallah Baali a déclaré que le gouvernement algérien était

ouvert à tout dialogue politique avec l'Europe [...] Il y a une distinction claire entre une commission d'enquête et le dialogue politique que nous avons entamé avec l'Europe. Nous n'avons jamais refusé d'entreprendre un dialogue avec les responsables européens. Ce que nous demandons à l'Europe c'est de démanteler les réseaux logistiques, financiers et de fourniture d'armes aux islamistes.⁹⁹

Il a ajouté dans une interview à la chaîne de télévision *Channel Four* :

Je pense que le but de la visite [de la troïka] n'est pas d'enquêter sur ce qui se passe en Algérie. [...] Le but est d'avoir un échange de points de vue avec les responsables algériens, d'avoir une idée précise sur ce qui se passe là-bas, car il y a beaucoup de confusion entretenue par certains milieux. [...] Nous n'avons pas une situation de guerre civile en Algérie.¹⁰⁰

Interrogé sur la nécessité d'une enquête internationale sur les massacres, Kamel Razzag-Bara, président de l'ONDH, a déclaré à la veille de la visite de la troïka : 'Il existe en Algérie des institutions régies par des lois. L'Etat est capable de faire face seul à ces crimes et de punir leurs auteurs. La situation ne mérite pas l'intervention de pays étrangers. A moins que ces pays n'envisagent de remplacer le pouvoir et de gérer toutes les affaires du peuple algérien.¹⁰¹

Dans une lettre d'apologie du régime algérien et de justification de ses crimes, adressée à la troïka, l'avocat Miloud Brahimi, membre de la Ligue algérienne de droits de l'homme^M inféodée au pouvoir, l'a mise en garde contre ce qu'il appelle 'le syndrome algérien qui a la caractéristique d'être débilisant et contre lequel, hélas ! il n'existe pas encore de vaccin. [...] Ce syndrome [qui] a affecté les esprits les plus lucides pour déboucher sur l'exigence d'une investigation internationale.¹⁰²

^M A ne pas confondre avec la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme présidée par l'avocat Ali-Yahia Abdennour.

+

+

+

+

Dès le départ, il fut convenu que la mission de la troïka n'était pas celle d'une enquête, ce que réclamait depuis quelques temps les ONG des droits de l'homme qui avaient le soutien de l'opinion publique. En fait, le régime algérien, qui limitait le but de cette mission aux concertations en matière de lutte antiterroriste, tentait d'instrumentaliser la visite de la troïka pour faire oublier la revendication d'une commission d'enquête. Le représentant en Belgique de *Human Rights Watch*, Jean-Paul Marthoz, n'a pas manqué, très tôt, de formuler l'espoir que 'cette visite ne soit pas un substitut à la commission d'enquête internationale'.¹⁰³

Par ailleurs, dans une déclaration commune, les quatre ONG des droits de l'homme^N qui militaient le plus pour la constitution d'une commission d'enquête ont alerté l'opinion devant le risque : la mission ne serait que de la 'poudre aux yeux' si l'on n'entendait pas 'demander des explications' aux responsables algériens sur 'l'incapacité apparente des forces de sécurité d'intervenir dans de récents massacres collectifs' et si l'on ne comptait pas demander à ces responsables de prendre 'des mesures crédibles afin de mettre un terme aux abus commis par les forces gouvernementales, dont la torture, les exécutions extrajudiciaires, les détentions arbitraires et les "disparitions"'.¹⁰⁴

Le 13 janvier 1998, une réunion des directeurs politiques des Etats membres de l'Union européenne s'est tenue à Bruxelles pour désigner les hauts fonctionnaires européens qui devaient composer la troïka. Il était d'abord question d'envoyer des responsables du *desk* Maghreb des ministères des Affaires étrangères des trois pays faisant partie de cette troïka.

Le directeur britannique, Jeremy Greenstock, a précisé à l'issue de la réunion que la mission devrait 'écouter, discuter des événements les plus récents et voir quelle aide on peut apporter à l'Algérie'.¹⁰⁵ Il a par ailleurs estimé que dans l'état des tractations euro-algériennes, il semblait exclu que la mission puisse rencontrer des membres de l'opposition algérienne.

La réaction algérienne se fit immédiatement entendre : il était hors de question de recevoir des hauts fonctionnaires. Des ministres ou personne. 'Une visite à ce niveau n'a aucun sens. La troïka ne vient pas'¹⁰⁶, a déclaré le ministre algérien des Affaires étrangères Ahmed Attaf. Le 14 janvier, il a justifié son refus lors d'une conférence de presse en avançant trois raisons :

On nous propose des directeurs des ministère des Affaires étrangères. Nous ne croyons pas [...] que ce niveau de responsabilité modeste, très modeste, soit le plus approprié pour discuter de questions aussi sensibles, aussi complexes, aussi importantes. [...]

^N Il s'agit de : *Amnesty International*, *Human Rights Watch*, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme et Reporters sans frontières.

+

+

+

+

[Ensuite, l'Union] demande pour ce qui concerne la partie algérienne que les interlocuteurs soient de niveau ministériel. Que des ministres du gouvernement algérien conduisent ce dialogue avec des fonctionnaires européens, là également, il y a un déséquilibre [...] difficilement acceptable.

[Enfin,] l'initiative allemande [à l'origine de la mission] parlait de la lutte contre le terrorisme comme objet, comme objectif de ce dialogue politique. Ce qui nous est proposé aujourd'hui c'est une exclusion de ce dossier du dialogue au motif qu'[il] n'a pas mûri au sein de l'Union européenne, qu'il exige des consultations, des discussions plus approfondies au sein de l'Union européenne. [...] Et cela est très clair [...] dans la lettre que m'a adressée mon collègue britannique Robin Cook.¹⁰⁷

Devant la réaction immédiate de l'Union européenne qui a exprimé, par la voix de sa présidence britannique, sa déception devant la réaction algérienne et a réaffirmé 'la volonté européenne d'encourager le gouvernement algérien au dialogue'¹⁰⁸ et devant celle de Washington, qui a 'déploré', par la voix du porte-parole du Département d'Etat, le refus du gouvernement algérien qui a 'laissé passer une occasion de répondre aux inquiétudes légitimes de la communauté internationale. [...] Nous continuons de demander instamment au gouvernement algérien d'autoriser des observateurs extérieurs à étudier la situation des droits de l'homme [en Algérie]¹⁰⁹, Ahmed Attaf s'empressa de déclarer le lendemain, 15 janvier 1998, sur les ondes d'*Europe 1*, qu'il 'maintenait son invitation' à la troïka européenne, à condition qu'elle soit 'composée de ministres', que le dialogue porte sur 'la coopération dans la lutte contre le terrorisme' et que cette visite ne prenne pas l'allure d'une 'mission d'information visant à élucider une situation qui, du point de vue du régime algérien, ne prête pas à interrogation.'

L'Union européenne a fini par se plier aux exigences algériennes : la troïka serait composée de trois secrétaires d'Etat, le Britannique Derek Fatchett, le Luxembourgeois Georges Wohlfart et l'Autrichienne Benita Ferrero-Waldner, accompagnés du commissaire européen Manuel Marin, chargé de la coopération avec le Maghreb et le Proche-Orient.

Pour ce qui est des thèmes qui allaient être abordés, on a entendu plusieurs déclarations qui n'allaient pas toujours dans le même sens. Le porte-parole de l'Union européenne, Josep Coli i Carbo, a déclaré que la troïka 'se rend à Alger essentiellement pour écouter'¹¹⁰, de façon à pouvoir proposer des recommandations devant le Conseil des ministres des Affaires étrangères lors de sa session du 26 janvier.

La secrétaire d'Etat autrichienne Benita Ferrero-Waldner a de son côté expliqué que la mission de la troïka était d'engager 'un processus de dialogue.'¹¹¹

Quant au ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, il a évoqué le sujet de l'aide humanitaire et a déclaré au quotidien allemand *Bild* qu'il fallait réfléchir 'avec les Algériens aux moyens d'aider immédiatement'

+

+

+

+

les rescapés des derniers massacres ‘avec des tentes, des couvertures et des produits alimentaires.¹¹²⁷

Manuel Marin a déclaré pour sa part que ‘tous les sujets, aussi sensibles soient-ils, sont ouverts à la discussion¹¹³⁷, mais qu’il ferait une exception concernant la question d’une commission internationale d’enquête sur les massacres. ‘Jamais l’Union européenne n’a dit qu’elle soutenait une telle initiative’, a-t-il affirmé. Le commissaire européen a déclaré par ailleurs être ‘personnellement convaincu’ que le régime algérien n’avait ‘pas la moindre responsabilité¹¹⁴⁷ dans les massacres perpétrés en Algérie.

On a appris par ailleurs que la troïka a assuré le gouvernement algérien, entre autres, de ‘la détermination de l’Europe à prévenir les attaques terroristes et à traduire les terroristes devant la justice.¹¹⁵⁷ Ainsi, Robin Cook a déclaré que la troïka avait pour mission d’explorer ‘la question de savoir si et comment l’Europe peut aider à combattre le terrorisme.¹¹⁶⁷ Le porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères a précisé pour sa part que les membres de la troïka étaient ‘prêts à écouter toutes les préoccupations que les Algériens voudraient exprimer, [y compris] ce qu’ils pensent que l’Union européenne pourrait être en mesure de faire en vue de contribuer à mettre un terme au terrorisme.¹¹⁷⁷

La troïka s’est envolée vers la capitale algérienne le lundi 19 janvier 1998 en début de soirée, pour la quitter bredouille le lendemain au soir.

A son arrivée à Alger, le chef de la troïka, Derek Fatchett, a déclaré que cette dernière venait ‘à l’invitation de l’Algérie, sans prévention particulière ni préjugé, [dans un] esprit de partenariat avec l’Algérie et son peuple, [pour engager un] dialogue afin de voir comment l’Union européenne peut jouer un rôle constructif dans l’atténuation des souffrances des Algériens.¹¹⁸⁷ Il a en outre exprimé la ‘profonde inquiétude’ de l’Europe face aux ‘souffrances qu’endure le peuple algérien.¹¹⁹⁷

Au cours de leur mission ‘menée au pas de charge’ et qui s’est achevée effectivement le 20 janvier en début d’après-midi, les trois secrétaires d’Etat européens ont rencontré le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. Les discussions avec les officiels algériens ont porté sur plusieurs sujets, mais essentiellement sur celui de la lutte contre le terrorisme.

Concernant la coopération en matière de lutte antiterroriste, la troïka a exposé la complexité d’une telle démarche, qui nécessitait une prudence extrême pour ne pas affecter les libertés et les droits garantis par le droit international concernant par exemple l’asile politique ou les activités légitimes de propagande politique. C’était donc à Alger de soumettre à l’Union européenne des cas précis et des suggestions concrètes pour qu’ils soient étudiés.

+

+

+

+

Les membres de la troïka ont aussi reçu à la mission diplomatique britannique les représentants de deux ONG (le président de l'ONDH, Kamel Rezag-Bara, et celui du Croissant rouge algérien), les directeurs des principaux journaux et les quatre partis de l'opposition parlementaire (FFS, Ennahdha, PT et RCD) qui ont eu droit chacun à cinq minutes pour s'exprimer. Ils ont enfin donné une conférence de presse avant de repartir.

Selon le quotidien *Al Khabar*, la troïka devait se rendre sur les lieux du carnage de Sidi Hamed mais le programme que les autorités algériennes lui ont arrêté ne lui permettait pas de le faire. La brièveté du séjour de la troïka a été déplorée par plus d'une personnalité algérienne. Khalida Messaoudi, vice-présidente du RCD, a estimé qu'il serait 'pour le moins léger que la troïka prétende avoir vu, rencontré ou compris quoi que ce soit.¹²⁰ Le quotidien *L'Authentique* n'a pas hésité pas pour sa part à souligner le danger que cette visite 'ne soit une première brèche provoquée dans la souveraineté nationale.¹²¹

Le 19 janvier déjà, avant la fin de la mission, Klaus Kinkel avait prévenu dans une déclaration au quotidien *Sächsische* qu'il ne fallait pas 'avoir d'attentes excessives.¹²² Cela sera réaffirmé par le chef de la troïka, Derek Fatchett, qui jugera que 'les attentes des médias étaient trop élevées par rapport à ce que l'Union européenne pouvait faire.¹²³

A l'issue de la visite à Alger, Derek Fatchett a estimé au cours d'une conférence de presse que 'la mission a été positive. [...] Nous avons réalisé des progrès.¹²⁴ Les membres de la troïka ont regretté cependant que 'le régime du président Zeroual refuse une mission de l'ONU et l'envoi d'un Rapporteur spécial sur les massacres qui ont lieu dans le pays', alors qu'il est dans l'intérêt de l'Algérie d'avoir une attitude ouverte.¹²⁵ Le secrétaire d'Etat britannique a incité pour sa part le pouvoir algérien à 'une plus grande transparence et à une plus grande ouverture' pour prouver qu'il n'a rien à cacher', et a fait entendre sa déception du fait que 'la réponse algérienne n'ait pas été plus positive.¹²⁶

La troïka a également regretté 'de n'avoir pas pu manifester la "solidarité" des Quinze aux familles des victimes des massacres, ne serait-ce que par une mesure symbolique. Elle aurait pu prendre la forme d'un dépôt de gerbe ou d'une visite à des familles en détresse.^o Et le diplomate britannique Derek Fatchett d'ajouter : 'Nous espérons le faire lors d'une prochaine visite.¹²⁷

Un diplomate européen qui a préféré garder l'anonymat a déclaré à l'agence Reuters que les résultats de la troïka étaient maigres, que la mission a été un 'coup médiatique pour l'Algérie' et que les Européens ont été 'complètement instrumentalisés.¹²⁸

^o Cette impossibilité fut d'autant plus frustrante pour la troïka qu'une délégation parlementaire arabe arrivée en même temps que la délégation européenne a pu déposer sa gerbe de fleurs.

+

+

+

+

La troïka a tout de même réussi à remettre en mains propres à Ahmed Attaf une invitation de la part du Premier ministre britannique Tony Blair, et a promis de réouvrir prochainement la représentation de l'Union européenne à Alger.

Les Algériens, de leur côté, ont déclaré avec satisfaction par la voix de leur ministre chargé de la coopération, Lahcène Moussaoui, que 'la question du terrorisme a été évoquée au premier chef.' 'Tous les sujets ont été abordés [y compris] celui des droits de l'homme, même si on n'a pas de problème des droits de l'homme en Algérie¹²⁹, a-t-on ajouté au ministère algérien des Affaires étrangères.

La troïka a préparé un rapport et formulé des recommandations qu'elle devait soumettre au Conseil des ministres européens des Affaires étrangères qui devait se réunir le lundi suivant et discuter des suites à donner. Le Conseil des ministres a fait une déclaration dans laquelle il n'a pas voulu douter de l'innocence des autorités algériennes mais les a exhortées quand même à faire preuve de transparence :

Le Conseil se félicite de la visite effectuée par une 'troïka' ministérielle de l'Union européenne à Alger, les 19 et 20 janvier, et considère cette visite comme une étape clé sur la voie d'un large dialogue avec le gouvernement algérien. Réaffirmant sa condamnation du terrorisme et de la violence aveugle, le Conseil demande à ce gouvernement de faire preuve d'une plus grande transparence, convient de maintenir l'offre d'une aide humanitaire et souligne que le renforcement d'institutions démocratiques représentatives et du rôle du pouvoir judiciaire aidera à affaiblir ceux qui cherchent à obtenir un changement politique par la violence. Il se déclare favorable à ce que des contacts plus fréquents aient lieu entre parlementaires algériens et parlementaires européens, souligne l'importance de la visite, en février, de représentants du Parlement européen en Algérie et se prononce en faveur de la poursuite d'un large dialogue au niveau ministériel.¹³⁰

La réaction des autorités algériennes aux déclarations du Conseil des ministres européens s'est vite fait connaître dans les médias.¹³¹ Le 27 janvier, la radio officielle a fustigé l'Europe qui 'procure un refuge aux terroristes et fait de son sol une base arrière pour soutenir et financer le terrorisme international.' Le quotidien *El Mondjabid* a accusé l'Union européenne de ne 'pas vouloir changer de comportement' vis-à-vis de l'Algérie et de pratiquer 'la pression, l'équivoque et le double langage.' *Le Matin* a accusé l'Europe de vouloir 'culpabiliser et délégitimer' les autorités algériennes, alors que *Al-Chaab* a dénoncé la 'mauvaise foi' et les 'préjugés' européens à l'égard de l'Algérie.

Le 29 janvier 1998, c'est le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a accusé à la radio publique l'Union européenne d'ignorer volontairement la situation [algérienne] ou de n'avoir 'aucune idée de ce qu'est la situation.'¹³² Le ministre algérien a rejeté l'appel européen à une plus grande transparence de la part de l'Algérie et à son acceptation d'une enquête de l'ONU. Il a aussi dénoncé l'utilisation 'à des fins médiatiques et de propa-

+

+

+

+

786

International Responses

gande politique', au mépris des 'critères moraux les plus élémentaires', des 'cimetières et des tombes des victimes de la violence', et a accusé 'plusieurs pays, la Grande-Bretagne en tête' de représenter des 'havres pour les terroristes'. Il a enfin refusé toute aide européenne à l'Algérie, car, selon le ministre, l'Algérie refuse de se voir transformée par l'Europe en 'champ d'expérimentation du droit ou du devoir d'ingérence humanitaire'.¹³³

7. La mission de la délégation parlementaire

L'idée de l'envoi en Algérie au début de l'année 1998 d'une délégation parlementaire qui s'entreferait avec les parlementaires algériens a été lancée, comme il a été vu, lors de la session plénière du Parlement européen de septembre 1997. Elle a été par la suite rappelée lors des auditions de la sous-soumission des droits de l'homme, présidée par André Soulier, qui ont eu lieu les 25 et 26 novembre 1997, la veille de l'intervention de Ahmed Attaf auprès de la commission des Affaires étrangères du Parlement. La visite de la délégation parlementaire n'a eu lieu cependant qu'à la suite de celle de la troïka qui a été décidée entre temps.

Ainsi, Alger n'avait pas eu le temps de respirer après la tempête médiatique qui avait suivi la visite de la troïka qu'une autre délégation, toujours européenne, frappait à la porte de la ville. Les autorités algériennes comptaient beaucoup sur cette délégation parlementaire pour faire oublier la troïka, dont la visite trop précipitée et bâclée lui avait valu bien des critiques.

Déjà en novembre 1997, l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Ghoualmi, avait déclaré que les députés européens pouvaient visiter l'Algérie, mais pas toutefois en mission d'enquête. Selon l'ambassadeur algérien, l'idée même d'une enquête internationale sur la situation des droits de l'homme en Algérie constituait un 'mépris pour le peuple [algérien, car elle tend à] mettre en accusation l'Etat en même temps que le terrorisme'.¹³⁴

La délégation parlementaire qui s'est rendue à Alger le 8 février 1998 était présidée par le député français André Soulier (UDF et PPE) et comprenait huit autres membres. Il y avait trois autres Français, Hélène Carrère d'Encausse (RPR), Michel Scarbonchi (radical) et Mireille Elmalan (PC), une Belge, Anne André-Léonard (libérale), un Grec, Yannis Roubatis (socialiste), un Espagnol, Jorge Hernandez-Mollar (démocrate-chrétien) et un Allemand, Daniel Cohn-Bendit (écologiste).

A cause de la 'non disponibilité' de vols vers Alger de Belgique et d'Allemagne, la délégation devait transiter par Paris où elle avait le temps de passer au ministère français des Affaires étrangères.

La délégation avait pour seule mission, de cinq jours, d'engager le dialogue avec le Parlement algérien sur la situation critique du pays.' La délégation 'cherchera à faciliter les contacts avec, outre les politiques, les représentants

+

+

+

+

de la société civile. Elle n'est pas envoyée en tant que commission d'enquête.¹³⁵ André Soulier a tenu à préciser qu'il n'y pas d'ingérence, nous n'engageons pas les exécutifs, nous voulons parler aux députés algériens, toutes tendances politiques confondues.¹³⁶

Il n'était pas question de traiter d'autre chose sur place que de ce qui figurait sur le mandat de la délégation. Les parlementaires ne devaient surtout pas évoquer les mots de 'commission' ou d'enquête'. Le chef de la délégation, André Soulier, s'est même montré défavorable à l'idée d'une commission d'enquête sur les massacres et est allé jusqu'à déclarer avant son départ pour Alger que les informations dont disposaient les parlementaires européens 'font que nous ne voyons aucune implication directe des forces armées' dans les massacres.¹³⁷

La marge de manœuvre des parlementaires européens et leurs possibilités d'action étaient pratiquement nulles. Ils ne pouvaient même pas choisir leur lieu de résidence. Ils pouvaient encore moins rencontrer ceux qu'ils voulaient. Me Abdenour Ali Yahia, président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, sera obligé de s'adresser à eux en tant que 'simple citoyen' : telle était la volonté du régime militaire algérien.

Les 8 et 9 février, la délégation parlementaire a rencontré les parlementaires algériens, en majorité des députés du RND élus frauduleusement en juin 1997. Les députés européens ont annoncé à leurs confrères algériens que le Parlement européen était prêt à constituer une commission d'enquête sur la collecte de fonds et les réseaux de soutien au 'terrorisme islamiste' en Europe. Ils ont demandé en contre-partie que le gouvernement algérien réponde favorablement aux revendications d'une enquête sur les violations des droits de l'homme. Le régime algérien a comme d'habitude refusé l'idée d'une telle enquête mais s'est félicité de l'offre européenne en matière de lutte antiterroriste. Abdelkader Hadjar, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale, a tenu à saluer le fait que 'pour la première fois, la partie européenne a accepté de discuter du terrorisme'.¹³⁸

Lors de la rencontre avec les parlementaires algériens, la députée belge Anne André-Léonard a remis à la délégation algérienne une liste de plusieurs milliers de personnes 'disparues' en souhaitant obtenir des autorités algériennes des informations à leur sujet. Abdelkader Hadjar l'informerait cependant du fait qu'il n'y avait pas plus de 31 'disparus' en Algérie¹³⁹.

Les représentants du FFS, qui ont dénoncé les 'tenants du pouvoir' qui 'condamnent les populations à un génocide à petit feu', ont demandé aux parlementaires européens 'd'appuyer les initiatives des ONG en faveur d'une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les massacres et dégager les responsabilités'.¹⁴⁰

+

+

+

+

788

International Responses

Les 10 et 11 février, les députés européens devaient rencontrer le Premier ministre Ouyahia, les responsables de l'ONDH, l'archevêque d'Alger Henri Teissier, le président du Haut conseil islamique, Abdelmadjid Méziane, les responsables de l'UGTA, les directeurs de certains journaux, les représentants d'organisations féministes, et les responsables du Rassemblement action jeunesse (RAJ).

C'est le 10 février que s'est produit ce qui a été appelé 'l'incident de la lettre du FIS'. En fait, au sein de la délégation, Daniel Cohn-Bendit avait déclaré au départ :

Je suis personnellement en faveur d'un débat avec les gens avec lesquels le gouvernement algérien discute. Or il y a des discussions avec des islamistes emprisonnés et, d'autre part, l'AIS (Armée islamique du salut) a décrété l'arrêt de ses activités militaires. On ne peut pas me demander de faire moins que le gouvernement algérien.¹⁴¹

Il était donc favorable à une rencontre avec des responsables du FIS et même avec les deux dirigeants détenus de ce parti. Le rapporteur de la délégation parlementaire a tout bousculé, y compris les plans de son propre chef de délégation André Soulier qui était hostile à une telle rencontre. Les divergences de points de vue entre les deux parlementaires n'ont pas tardé à se faire jour dans les médias. La confrontation a atteint le sommet lorsque André Soulier a reçu le 10 février, par l'intermédiaire de Me Ali Yahia Abdennour, une missive de l'un des responsables de FIS et a décidé de la déchirer, sans la lire, devant les caméras de télévision. On a appris par le quotidien *El Hayat* que le FIS soulignait notamment dans cette lettre :

L'arrêt du bain de sang est le prélude nécessaire à toute solution politique. Le FIS est prêt à assumer ses responsabilités politiques avec toutes les parties pour sortir de la crise. Nous sommes certains que vous ne manquerez ni d'arguments ni de convictions pour amener le pouvoir à opter pour une solution politique équitable, apte à mettre fin aux tueries et à faire aboutir la réconciliation nationale.¹⁴²

L'acte irresponsable et déplacé d'André Soulier n'a amusé personne à l'exception de la presse algérienne qui a exprimé sa satisfaction. Dans son édition du 11 février, *Le Matin* a décrit l'action d'André Soulier comme un 'geste auguste' et comme l'un de 'ces actes spectaculaires qui déterminent parfois les virages historiques.'

Ailleurs, cet acte a été considéré par la classe politique algérienne, même chez les adversaires du FIS, comme un geste qui ne convenait pas au rang de député. Le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme a qualifié ce geste d'acte de mépris envers le peuple algérien et les victimes de cette tragédie.¹⁴³ Pour Ali Yahia Abdennour, le geste d'André Soulier témoignait de ce que 'le souci de plaire au gouvernement algérien l'a emporté sur toute autre considération liée à sa mission' : par ce geste, toujours selon Ali Yahia Abdennour, 'Soulier s'est déshonoré.' Par ailleurs, avec

+

+

+

+

beaucoup de déception, un responsable d'une importante ONG internationale des droits de l'homme a déclaré : 'Soulier a souillé sa mission.' Quant à l'humour algérien, vivace même en temps de détresse, il dira : 'André Soulier s'est chaussé d'une botte militaire à la peinture des généraux.'

La délégation européenne a achevé sa mission le 11 février. Elle a appelé, par la voix de son président, l'Union européenne à aider le pouvoir algérien à lutter contre le 'terrorisme'. André Soulier n'a pas manqué pas de déclarer : 'L'Algérie n'a pas besoin de juges, elle a besoin d'aide et de compréhension.' Son compatriote, Michel Scarbonchi, membre de la délégation, est allé jusqu'à prévoir le succès d'une solution militaire à la violence en Algérie en 'un ou deux ans'.¹⁴⁴

Dans une déclaration au quotidien *Le Monde*, André Soulier a réitéré son opposition à la proposition de commission d'enquête internationale et a déclaré : 'Nous ne voulons pas faire de l'ingérence ni jouer aux maximalistes'.¹⁴⁵ Selon le chef de la délégation européenne, les forces gouvernementales en Algérie 'ne sont pas impliquées dans les massacres', mais l'armée est 'mal entraînée et mal équipée pour lutter contre des formes mutantes de terrorisme'.¹⁴⁶ Quant à la question de savoir 'Qui tue qui ?', André Soulier a répondu en rapportant des propos attribués à l'archevêque d'Alger Henry Tessier et au président du Conseil islamique Abdelmadjid Meziane : 'Ce sont des hommes qui investissent sur le désespoir de jeunes hommes perdus, égarés par un islam dévoyé qui a déclaré l'Algérie en état d'apostasie'.¹⁴⁷

S'exprimant au sujet de la visite de la délégation parlementaire, la journaliste algérienne Salima Ghezali a déclaré :

Je suis consternée ! Je suis proprement scandalisée par le comportement plein de légèreté affiché par Daniel Cohn-Bendit, et celui, fait de mépris, d'André Soulier, chef de la délégation. On peut parler d'un échec des Européens face à la France. A Strasbourg, en décembre, j'avais rencontré de nombreux parlementaires européens qui s'étaient déclarés décidés à rompre l'hégémonie française qui prévaut dans l'Europe des Quinze pour tout ce qui concerne l'Algérie. Or la France bloque tout le dossier. Et ce qui vient de se passer confirme la donne: la mission (composée de quatre députés français sur neuf, NDLR), était emmenée par un Français. Il paraît même que ce dernier avait été reçu par Jacques Chirac avant d'aller à Alger. Ainsi, l'Europe continue, sans surprise, à ne pas se définir et, en fait, à soutenir le régime algérien à l'instigation de Paris.¹⁴⁸

André Soulier et Daniel Cohn-Bendit n'ayant pas trouvé un terrain d'entente, la délégation a publié deux rapports contradictoires. Le premier texte de six pages sera celui officiel, rédigé par les soins d'André Soulier, et dont la teneur ne diffère presque pas du discours officiel algérien. Ce rapport sera remis au président du Parlement, José-Maria Gil-Robles, avant la fin du mois de février, et sera la base d'un débat prévu sur l'Algérie. L'autre texte de douze pages, officieux celui-là, préparé par Daniel Cohn-Bendit, sera l'image inverse du premier (voir le texte comparatif en annexe).

+

+

+

+

790

International Responses

Si l'on fait abstraction de l'attitude de Cohn-Bendit, la visite de la délégation parlementaire européenne a été pour le régime algérien un succès politique. La délégation a adhéré à ses thèses de lutte antiterroriste sans soutenir la revendication d'une commission d'enquête.

Mais afin de faire oublier les péripéties de la troïka européenne, et l'appel de l'opinion internationale, encore persistant et qui se faisait plus pressant, en faveur d'une commission d'enquête, le pouvoir algérien n'allait pas se contenter de ce succès. Il ne s'arrêtera pas à la délégation de Soulier, mais multipliera les invitations d'hommes politiques, de 'penseurs', de 'comédiens', etc., triés minutieusement pour leur soutien inconditionnel à la politique de l'éradication, comme c'est le cas d'un certain parlementaire français qui s'appelle Jack Lang^p.

8. Conclusion

Le présent travail a tenté d'identifier une position européenne commune envers les massacres en Algérie. Il en ressort qu'une telle position n'existe pas, comme l'a fait constaté également le journaliste belge Baudouin Loos :

Les immenses difficultés que les pays membres de l'Union européenne rencontrent pour définir une politique étrangère commune digne de ce nom ne sont un secret pour personne. Sans surprise, le dossier algérien n'échappe pas à cette règle. On chercherait donc en vain une doctrine européenne clairement établie relative à l'Algérie. L'embarras des capitales européennes apparut même nettement lors des événements les plus douloureux, les grands massacres de 1997-98, par exemple, quand les opinions publiques européennes réclamaient des repères de compréhension que personne, au niveau officiel, ne parvenait à prodiguer. Cela dit, si la confusion et l'improvisation semblent évidentes, elles cachent mal des intérêts économiques bien compris des deux côtés de la Méditerranée.¹⁴⁹

La seule action efficace qu'a entreprise l'Union européenne avec l'Algérie fut le renforcement de la coopération sécuritaire avec le régime militaire d'Alger. Les actions individuelles des Etats membres de l'UE ont été davantage dictées par des considérations économiques que par des impératifs moraux. Les deux principales initiatives lancées par l'UE au sujet des massacres, la visite de la troïka et celle de la délégation parlementaire, se sont caractérisées par l'inefficacité et la contradiction. Elles n'étaient en fait destinées, comme l'a fait remarquer la sociologue Gema Martín Muñoz dans *El País*, qu'à 'contenter les opinions publiques'¹⁵⁰ européennes. Les responsables de l'UE se sont trouvés en effet 'coincés entre leurs intérêts économiques et leurs opinions horrifiées'.¹⁵¹

Un haut fonctionnaire européen a avoué en janvier 1998 qu'il existe en Europe 'une mauvaise conscience non dite'¹⁵², causée par l'approbation eu-

^p Voir l'article *Eléments de politique algérienne de la France* dans la partie IV du présent ouvrage.

+

+

+

+

ropéennne tacite du coup d'Etat de janvier 1992, qui pèse encore. Bien que ne regrettant pas ce choix, dépendance sur les ressources énergétique de l'Algérie oblige, 'ils n'en sont pas très fiers.¹⁵³'

Le 'coincement entre intérêts économiques et opinions horrifiées' et 'la mauvaise conscience' de l'Europe rappellent aux Algériennes et Algériens une vieille pièce de théâtre. C'était en avril 1887. La France coloniale avait organisé un 'voyage de propagande en Algérie auquel participèrent trois ministres, une centaine de parlementaires et de hauts fonctionnaires'. Bien que 'la grande caravane parlementaire ait été assaillie de pétitions et de réclamations', cela n'empêcha pas le parlement de se montrer 'à la fois sourd aux rares protestations des indigénophiles [...] et docile aux réclamations les plus exagérées des colons.¹⁵⁴'

Le malheur, en une certaine Europe, c'est qu'on perd plus facilement les bonnes habitudes que les mauvaises. Lors de la visite à Alger de la troïka le 20 janvier 1998, l'agence *Reuters* rapporta ce propos d'un homme, dans sa cinquantaine, sur la Place des Martyrs à Alger, au sujet de cette visite : 'Que vont-ils faire ? Ils ne feront rien. C'est du théâtre, alors que nous mourons.¹⁵⁵'

Remerciement

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à Pierre Guillard pour m'avoir fait bénéficier de sa lecture critique du manuscrit.

+

+

+

+

792

*International Responses***Annexe : Rapports de Daniel Cohn-Bendit et de André Soulier**

Comparaison des rapports de Daniel Cohn-Bendit et de André Soulier, respectivement rapporteur et président de la délégation parlementaire européenne qui s'est rendue à Alger en février 1998.

Algérie : une visite, deux visions*Libération du 13 mars 1998*

- Les conditions de travail

Rapport Cohn-Bendit

L'élaboration du programme suscita de nombreux incidents [...], le problème étant de pouvoir rencontrer au sein de la société civile des personnes d'horizons divers et de tendances différentes. Nous n'avons pas réussi à rencontrer Salima Ghezali (directrice du journal d'opposition la Nation, prix Sakharov 1997, ndlr), au même titre que les autres directeurs de journaux, ni les avocats qui s'occupent des dossiers de disparus. Également refusée: la rencontre avec le général Benyelles, autorité morale dans l'armée et opposé au «tout-sécuritaire» (politique suivie par le pouvoir algérien, ndlr). Les rendez-vous [...] durent se tenir à la résidence officielle, alors que nous proposons un hôtel. Nous savions que certains - par peur et pour garder l'anonymat - ne se déplaceraient pas à la résidence, notre prison surnommée «la Cage dorée».

Rapport Soulier

Il aurait été intéressant de pouvoir aller au-delà des limites tracées avec les autorités et de jouir d'une plus grande liberté, indépendamment du choix des interlocuteurs, difficile à élargir dans des contraintes de temps.

- A l'Assemblée nationale

Rapport Cohn-Bendit

L'APN constitue la première Assemblée pluraliste en Algérie. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle traduise l'équilibre réel des forces politiques. Le FIS, parti dissous (après avoir remporté les législatives de 1991, ndlr), en est absent. Par ailleurs, tous les partis représentés, à l'exception de celui de Zéroual (RND), contestent les résultats des législatives (de juin 1997, ndlr). [...] Des parlementaires, pourtant conscients de la non-représentativité de cette institution, sont prêts à «jouer le jeu de la démocratie». [...] Nos interlocuteurs (au Parlement algérien, ndlr) seront majoritairement, voire exclusivement, du RND, du FLN et du MSP (les trois seuls partis de gouvernement, ndlr). Nous apprendrons par la suite que le FFS et le RCD ont boycotté [la] rencontre [dans ce cadre officiel]. La consigne était claire: la délégation du Parlement algérien devait parler d'une seule voix

Rapport Soulier

Le Parlement algérien existe, nous l'avons rencontré. [...] Un souffle démocratique [centré sur le rôle de l'Assemblée] parcourt l'Algérie, ce serait une grande faute de ne pas l'encourager.

- Le terrorisme

Rapport Cohn-Bendit

Qui tue en Algérie? La réponse fut quasiment unanime parmi les parlementaires et au Conseil de la nation: ce sont les islamistes. [...] D'autres personnes expliqueront également que des groupes terroristes d'origine mafieuse s'en prennent à la population. D'autres enfin iront jusqu'à dire que c'est le pouvoir qui détient le monopole de la violence. - L'armée est-elle impliquée directement ou indirecte-

+

+

+

+

L'UE et les Massacres

793

ment dans les massacres? Les réponses s'orienteront davantage vers les carences de l'armée ou une impuissance calculée que vers une implication directe. Les problèmes sociaux économiques sont considérés comme des facteurs propices à la haine de l'armée - symbole de corruption - et au terrorisme.

Rapport Soulier

La question «Qui tue qui?» est jugée indécente en Algérie. La racine terroriste des massacres ne fait pas de doute pour nos interlocuteurs. La gravité de la situation sociale et la montée du chômage facilitent le désarroi qui est à l'origine de cette vague terroriste.

- La lutte contre le terrorisme

Rapport Cohn-Bendit

La politique sécuritaire est un échec. Le terrorisme n'est pas endigué et la population n'est pas protégée. [...] Le Premier ministre a annoncé l'implantation de commissariats et d'unités régulières de défense dans tout le pays. En Kabylie cependant, l'armée vient d'évacuer plusieurs casernes. Pour remédier aux carences des forces de sécurité, le gouvernement encourage la formation de groupes de légitime défense. La majorité de nos interlocuteurs pense que, dans le contexte actuel, c'est inévitable. Certains groupes parlementaires d'opposition s'inquiètent de la militarisation croissante de la société, qui pourrait mener à une escalade de la violence, voire à une guerre civile. [...] Face à cette politique du «tout-sécuritaire», plusieurs partis proposent une solution politique associant toutes les forces qui rejettent la violence. [...] La question de la lutte contre le terrorisme entraînera les parlementaires algériens à poser le problème des réseaux de soutien en Europe. [...] J'ai insisté sur le fait qu'une commission d'enquête sur ces réseaux peut être envisagée si le gouvernement [...] s'explique sur les violations des droits de l'homme: tortures, arrestations sommaires et disparitions massives.

Rapport Soulier

[...] L'instrument de la répression est une armée encore mal entraînée et mal équipée pour lutter contre les formes mutantes du terrorisme. D'où le choix périlleux d'avoir recours à la distribution d'armes qui peut conduire à la généralisation de la violence. Les autorités en sont conscientes et [nous] l'ont affirmé. Elles ont engagé une course-poursuite en vue de la modernisation des forces de sécurité, de l'implantation d'unités régulières de défense et de commissariats, ce qui permettra au fur et à mesure de désarmer la population. L'enquête sur d'éventuelles bases de soutien au terrorisme en Europe doit être étudiée entre Parlements européen et algérien [en fonction] de la question des droits de l'homme.

- Les droits de l'homme

Rapport Cohn-Bendit

De grandes divergences existent entre les trois organisations [algériennes] quant à l'appréciation des violations des droits de l'homme. Contrairement à l'ONDH (Observatoire national des droits de l'homme, gouvernemental, ndlr), les deux autres ligues (la LADH et la LADDH, ndlr) considèrent que la torture est systématique, que les lieux de détention secrets sont nombreux et les disparitions massives. Qualifiées de dépassements quasiment logiques dans un contexte de lutte contre le terrorisme, les violations des droits de l'homme sont dénoncées par la LADH et la LADDH, qui préconisent un traitement du terrorisme dans le respect de l'Etat de droit. La LADDH (indépendante, ndlr) ira plus loin en affirmant que «tout le monde tue en Algérie». [...] Face à [cette] situation, il est primordial de faire la lumière. [...] Une fois les procédures nationales algériennes effectuées et en fonction de leurs conclusions, nous devons décider d'envoyer un rapporteur spécial de l'ONU pour enquêter ou créer une commission d'enquête internationale.

Rapport Soulier

Les massacres appellent la répression, et celle-ci se fait souvent au prix de violations des droits de l'homme qualifiées de «dépassements». [...] Le mécanisme institutionnel démocratique coupe court à toute spéculation sur une commission internationale d'enquête, ce qui ne signifie pas que la question des droits de l'homme ne se pose pas. Ce thème [relève] du Parlement algérien.

+

+

+

+

NOTES

¹ In Charles-Henri Favrod, *Le FLN et l'Algérie*, Plon, Paris, 1962.

² *Le Monde* du 28 novembre 1997.

³ *Le Figaro* du 7 janvier 1998.

⁴ Reuters, 12 septembre 1997, in *Troubles : Lettre de la Commission socialiste de solidarité internationale*, CSSI, diffusée à Genève sur le site internet : www.multimedia.com.

⁵ AFP, ATS, Reuters, 7 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁶ *La Tribune*, 18 mars 1998.

⁷ Bulletin UE 6-1997, Politique étrangère et de sécurité commune (9/20).

⁸ Bulletin UE 9-1997, Politique étrangère et de sécurité commune (5/11).

⁹ Bulletin UE 9-1997, Pays de la Méditerranée et du Moyen-Orient (8/11).

¹⁰ Bulletin UE 7/8-1998, Politique étrangère et de sécurité commune (4/25).

¹¹ Bulletin UE 9-1998, Politique étrangère et de sécurité commune (4/23).

¹² Bulletin UE 11-1998, Droits de l'homme (2/8).

¹³ Lors d'un entretien publié par *The Independent*, cité dans *Le Monde* du 10 février 1995.

¹⁴ *Le Monde* du 11 avril 1995.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Le Monde* du 1^{er} août 1995

¹⁷ *Le Monde* du 14 juillet 1997.

¹⁸ *Le Monde* du 14 juillet 1997.

¹⁹ Reuters, 21 avril 1998.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Le Monde* du 17 avril 1997.

²² AFP, 29 mai 1998, in *Troubles, op. cit.*

²³ *Liberté* du 19 mai 1998.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ AFP, 19 mai 1998, in *Troubles, op. cit.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Le Matin* du 22 juin 1999.

²⁸ AFP, 23 janvier 1997, in *Troubles, op. cit.*

²⁹ *Le Monde* du 15 mars 1997.

³⁰ *Le Monde* du 3 octobre 1997.

³¹ AFP, 27 novembre 1997, in *Troubles, op. cit.*

+

+

+

+

L'UE et les Massacres

795

³² *Le Figaro* du 7 janvier 1998.

³³ AFP, 21 octobre 1998, in *Troubles, op. cit.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Voir l'article de M. S. Lalioui, *Reactions of the Algerian Army to the Massacres*, dans la partie III du présent ouvrage.

³⁶ AFP, ATS, Reuters, 7 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ AFP, Reuters, 26 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

³⁹ APS, 27 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁴⁰ *La Tribune* du 18 mars 1998.

⁴¹ *La Tribune*, 23 juin 1998.

⁴² *Le Monde* du 8 octobre 1997.

⁴³ AFP, Reuters, 18 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁴⁴ *El Watan* du 25 février 1998.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *El Watan* du 26 février 1998.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *El Watan* du 25 février 1998.

⁴⁹ *El Watan* des 27 et 28 février 1998.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ AFP, 26 février 1998 et *El Watan* des 27 et 28 février 1998.

⁵² *El Watan* des 27 et 28 février 1998.

⁵³ *El Watan* des 29 et 30 mai 1998.

⁵⁴ *El Watan* des 29 et 30 mai 1998.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *The Economist* du 11 octobre 1997.

⁵⁷ AFP, 23 janvier 1997, in *Troubles, op. cit.*

⁵⁸ Reuters, 9 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁵⁹ AFP 27, 28, 30 janvier 1997, in *Troubles, op. cit.*

⁶⁰ AFP, 11 novembre et APS, 12 novembre 1997, in *Troubles, op. cit.*

⁶¹ AFP, 11 novembre et APS, 12 novembre 1997, in *Troubles, op. cit.*

⁶² AFP, APS, 10 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁶³ Reuters, AFP, 13 et 14 juillet 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *La Tribune* du 1^{er} avril 1998.

+ +

+ +

+

+

796

International Responses

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Le Monde* du 29 novembre 1997.

⁷¹ *El Watan* des 27 et 28 février 1998.

⁷² AFP, ATS, Reuters, 7 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁷³ AFP, ATS, Reuters, 7 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁷⁴ Reuters, AFP, 26 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁷⁵ *Le Monde* du 29 novembre 1997.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ AFP, 27 novembre 1997, in *Troubles, op. cit.*

⁸⁵ *Le Monde* du 29 novembre 1997.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Le Monde* du 29 novembre 1997.

⁸⁸ AFP, Reuters, 6 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁸⁹ *Le Monde* du 7 janvier 1998.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Le Figaro* du 7 janvier 1998.

⁹² *Le Monde* du 10 janvier 1998.

⁹³ ATS, 8 janvier 1998 et Reuters, 9 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁹⁴ *Le Monde* du 10 janvier 1998 et CNN & Reuters, 9 janvier 1998.

⁹⁵ CNN & Reuters, 9 janvier 1998.

⁹⁶ Reuters, AFP, 9 janvier 1998 et *Tribune de Genève* du 10 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*

⁹⁷ *Chicago Tribune* du 9 janvier 1998, et CNN & Reuters, 9 janvier 1998.

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ AFP, 10 janvier 1998.

¹⁰⁰ *Ibid.*

+

+

+

+

L'UE et les Massacres

797

- ¹⁰¹ *Courrier International*, no. 377, du 22 au 28 janvier 1998.
- ¹⁰² *El Watan* du 19 janvier 1998.
- ¹⁰³ Reuters, 9 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹⁰⁴ *Ibid.*
- ¹⁰⁵ AFP, Reuters, 13 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹⁰⁶ Reuters, AFP 14 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹⁰⁷ *Le Monde* du 16 janvier 1998.
- ¹⁰⁸ Reuters, AFP 14 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹⁰⁹ *Le Monde* du 16 janvier 1998.
- ¹¹⁰ AFP, 15 et 16 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹¹ AFP, Reuters et *Le Monde* du 18 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹² *Ibid.*
- ¹¹³ AFP, 15 et 16 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹⁴ AFP, Reuters et *Le Monde* du 18 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹⁵ *Le Monde* du 22 janvier 1998.
- ¹¹⁶ AFP, Reuters et *Le Monde* du 18 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹⁷ AFP, 15 et 16 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹⁸ Reuters, AFP, APS et *Al Khabar* du 19 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹¹⁹ *Ibid.*
- ¹²⁰ AFP, 21 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹²¹ *Ibid.*
- ¹²² Reuters, AFP, APS, 19 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹²³ Reuters, AFP, 26 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹²⁴ Reuters, AFP, 20 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.* Voir *Le Monde* du 22 janvier 1998.
- ¹²⁵ Reuters, AFP, 20 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹²⁶ *Ibid.*
- ¹²⁷ *Ibid.*
- ¹²⁸ Reuters, 25 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹²⁹ Reuters, AFP, 20 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹³⁰ Bulletin UE 1/2-1998, Pays de la Méditerranée et du Moyen-Orient (18/35).
- ¹³¹ AFP, 27 janvier 1998 et APS, 28 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹³² Reuters, AFP, 29 janvier 1998, in *Troubles, op. cit.*
- ¹³³ *Ibid.*
- ¹³⁴ AFP, 27 novembre 1997, in *Troubles, op. cit.*
- ¹³⁵ CNN & Reuters, 9 janvier 1998.

+ +

+ +

+

+

¹³⁶ *Le Monde* du 28 novembre 1997.

¹³⁷ Reuters, AFP, 4-6 février 1998, in *Troubles, op. cit.*

¹³⁸ AFP, Reuters, 9 février 1998, in *Troubles, op. cit.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ *Le Monde* du 28 novembre 1997.

¹⁴² *Le Monde* du 17 février 1998.

¹⁴³ *Tribune de Genève* du 18 février 1998, in *Troubles, op. cit.*

¹⁴⁴ AFP, Reuters, 11 et 12 février 1998, in *Troubles, op. cit.*

¹⁴⁵ *Le Monde* du 19 février 1998.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ *Le Soir* du 14 février 1998, citée par Baudouin Loos dans une conférence à l'Institut européen de l'Université de Genève.

¹⁴⁹ Baudouin Loos, *L'Europe et l'Algérie*, conférence donnée le 26 mai 1999 à l'Institut européen de l'Université de Genève. Le texte de la conférence est disponible sur le site internet de l'Organisation *Algeria Watch* (<http://userpage.fu-berlin.de/~yusuf/algeria-watch>).

¹⁵⁰ Gema Martín Muñoz, 'Commencer par comprendre, avant de courir à Alger', article reproduit dans *Courrier International*, no. 377, du 22 au 28 janvier 1998.

¹⁵¹ *Courrier International*, no. 377, du 22 au 28 janvier 1998.

¹⁵² Cité par Dominique Lagarde, François Geoffroy et Blandine Milcent, 'Les tout petits pas de l'Europe', *L'Express* du 22 janvier 1998.

¹⁵³ Cité par Dominique Lagarde, François Geoffroy et Blandine Milcent, 'Les tout petits pas de l'Europe', *L'Express* du 22 janvier 1998.

¹⁵⁴ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Tome 2, PUF, Paris 1979, cité dans Fatima Talahite, 'Quand la mission de Soarès analyse l'économie algérienne', *Libre Algérie*, No 6, 23 novembre-6 décembre 1998.

¹⁵⁵ Algerians see no light at end of tunnel, *Reuters*, 21 January 1998.

+

+